



HAL
open science

Ville et environnement, géographie et écologies urbaines

Elisabeth. Dorier

► **To cite this version:**

Elisabeth. Dorier. Ville et environnement, géographie et écologies urbaines. Villes et environnement, pp.511, 2006, 2-7181-9468-5. halshs-01499140

HAL Id: halshs-01499140

<https://shs.hal.science/halshs-01499140>

Submitted on 9 Jan 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

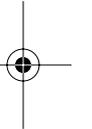
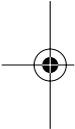
L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



PARTIE 1

**Ville et environnement,
géographie
et écologies urbaines**







Chapitre 1

La géographie, les villes et l'environnement : débats épistémologiques et enjeux contemporains¹

« La vraie manière d'étudier une agglomération urbaine ayant vécu d'une longue existence historique est de la visiter en détail conformément aux phénomènes de sa croissance. Il faut commencer par le lieu qui sacra presque toujours la légende, où fut son berceau, et finir par ses usines et ses dépotoirs. »

ÉLISÉE RECLUS, 1905, *L'homme et la terre*, tome V, p. 354.

La prise en compte des relations entre villes et environnement, qui est au cœur de l'approche géographique, comme le rappelle la phrase d'Élisée Reclus citée ici en exergue, a beaucoup tardé à s'imposer au sein de la géographie française, jusqu'à devenir en 2005 une question de l'Agrégation. L'une des raisons en est sans doute l'association des concepts tels que *nature*, *milieu*, *environnement*, centraux dans la géographie de la première moitié du XX^e siècle, à une tradition de géographie des espaces ruraux. La ville, milieu artificiel peu abordé par les recherches de géographes, semblait davantage relever d'approches sociales, économiques et culturelles.

Depuis quarante ans, dans un contexte de croissance urbaine mondialisée qui interpelle les chercheurs, et en réaction à une géographie urbaine vidalienne que l'on représente (de manière caricaturale) comme réduite à l'explication déterministe des localisations (site et situation), à la description morphologique des villes et à l'opposition dualiste ville/campagne, les études de géographie urbaine ont connu un grand essor et proposé de multiples voies nouvelles :

– La mobilisation de nouveaux paradigmes d'interprétation du monde, imprégnés par les idéologies politiques du moment, n'est pas le moindre des facteurs d'évolution des approches du fait urbain. Le marxisme des années soixante est plus

1. Par E. Dorier Apprill, professeur à l'université de Provence.



La géographie, les villes et l'environnement : débats épistémologiques et enjeux contemporains

attentif à l'inscription spatiale des rapports de classes qu'à l'environnement physique urbain ; le post-modernisme des années 1990 recentre la focale sur le sujet et sa perception ; le néolibéralisme voit dans la « compétitivité » des territoires la clé de leur développement durable.

– De nouvelles interdisciplinarités (notamment avec la sociologie et l'architecture) ont mis l'accent sur l'analyse des divisions socio-spatiales, leur mesure et leurs dynamiques (ségrégation, fragmentation). En France, le contexte de l'après-guerre avec la reconstruction, la crise du logement, les bidonvilles, l'émergence des grands ensembles, a justifié cette inflexion « sociale » ; la croissance accélérée des villes dans les PVD attire l'attention sur les mêmes phénomènes, encore plus exacerbés.

– Symétriquement, une quête d'identité disciplinaire conduit certains courants géographiques « spatialistes » à privilégier une approche normative, cherchant à établir des lois et des modèles purement spatiaux pour décrire et modéliser les dynamiques urbaines.

– De nouvelles méthodes se développent avec les outils informatiques (quantification, cartographie de statistiques, télédétection, systèmes d'informations géographiques), qui ont parfois conduit à une fascination pour les techniques, devenues objet de recherche, au détriment de l'observation du terrain.

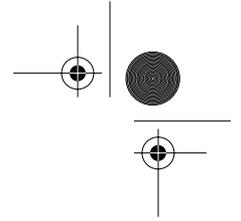
– Ces dernières années, en rupture avec le structuro-fonctionnalisme des décennies précédentes, les approches par la problématique des cultures, des territorialités et des représentations s'appuient sur des travaux philosophiques (Heidegger). Elles s'ouvrent à l'anthropologie spatiale, aux analyses des représentations subjectives et des sentiments et pratiques de territorialité des habitants projetés sur les espaces urbains.

– De nouvelles comparaisons (notamment avec des modèles urbains anglo-saxons) permettent d'analyser les recompositions contemporaines liées aux mobilités et aux nouvelles formes de « dilution » de la ville dans des aires urbaines aux contours indécis.

Les études de géographie urbaine ont certainement gagné en conceptualisation, ce que résume une définition récente de la ville, volontairement provocatrice sans doute, proposée par J. Lévy dans le *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés* : « Ville : géotype de substance sociétale fondée sur la coprésence » [LÉVY J., 2003, p. 988].

Si l'on en croit cet article, la ville serait d'autant plus « urbaine » qu'elle se déconnecte peu à peu des contraintes physiques ou encore de la matérialité industrielle [*ibid*, p. 989]. Mais ne serait-ce pas plutôt la géographie des villes qui a perdu, peu à peu, le sens de la matérialité terrestre ? Car les citadins respirent, promènent leur chien, circulent en automobile, boivent, défèquent et rejettent des ordures ménagères... L'âge post-industriel qui annoncerait la fin des liens entre ville et industrie [*ibid*, p. 989] n'est postindustriel que pour une petite partie de la planète : les citadins occidentaux continuent à consommer de plus en plus d'objets manufacturés qui sont produits dans des zones industrielles et urbaines de plus en plus lointaines... mais non moins polluées, où les ouvriers ne sont pas moins « encasernés » et les usines guère moins enkystées dans l'habitat qu'elles ne l'étaient en Europe au XIX^e siècle.





Géographie urbaine et environnement : un « vieux couple bancal »

Durant l'été 2003, la canicule, conjuguée avec la pollution, provoque dans les villes françaises une vague de mortalité à travers laquelle l'environnement bioclimatique urbain s'impose comme une problématique incontournable (chapitres 13 et 14). Notre monde développé et métropolisé post-industriel est également surinformé, ce qui génère une sensibilité accrue des habitants et des élus aux nuisances environnementales quotidiennes, à la recherche d'une qualité de vie urbaine (chapitre 5), au problème des déchets urbains : la « crise des dioxines » (chapitre 21) provoque de violentes réactions de rejet face à certains projets d'incinérateurs. Même les villes dites « mondiales » n'échappent pas aux extrêmes climatiques (tempêtes, canicules) ou aux risques telluriques². L'information écologique sur les problèmes globaux des gaz à effet de serre (GES), du réchauffement climatique ou de la remontée du niveau marin s'est banalisée, mondialisée et ne peut plus être traitée par le mépris, ne serait-ce que parce qu'elle génère de nouvelles sensibilités électorales. L'environnement, qui constitue depuis longtemps un critère bien connu des ségrégations spatiales urbaines (cités ouvrières sous le vent des usines), devient une qualité revendiquée par les villes et un argument de *marketing urbain*.

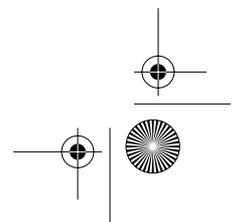
Le champ de l'environnement urbain préoccupe fortement les acteurs opérationnels de la ville. La pollution atmosphérique, comme les coûts environnementaux de l'étalement périurbain (création, entretien d'infrastructures, encombrements automobiles) hérités des trois dernières décennies, suscitent aujourd'hui des réactions chez les architectes et urbanistes qui prônent le retour à la ville dense. Cependant, rares sont les équipes de recherche ou les formations de géographie qui, dans ce contexte renouvelé, ont saisi les liens entre l'urbain et l'environnement comme objet central, comme si cette thématique n'était pas digne d'une réflexion scientifique et conceptuelle. Mises à part quelques exceptions, ce sont d'autres disciplines (architecture, écologie, génie civil, voire économie) qui, jusqu'à ces dernières années, ont su le mieux travailler cette problématique. Parallèlement, l'émergence de « l'écologie humaine » et la puissance institutionnelle de l'urbanisme et de l'aménagement qui cherchent à se constituer en disciplines scientifiques autonomes, ont conduit à disqualifier la spécificité des approches géographiques sur ce thème et à oublier leur richesse.

Géographie urbaine et environnement : un « vieux couple bancal »³ ?

L'usage des termes *nature*, *milieu*, *environnement*, fortement mobilisés par les figures tutélaires de la géographie française du xx^e siècle, Reclus comme Vidal de la Blache et ses élèves, s'est chargé depuis un siècle, d'attendus non seulement épistémologiques, mais aussi philosophiques, voire idéologiques. S'y ajoutent la tension entre des courants distincts de la géographie, et les frictions entre « territoires disciplinaires » des études urbaines... Il importe de retrouver la mémoire, mais seuls

2. La question des risques environnementaux ne sera traitée que marginalement dans cet ouvrage, se référer à l'abondante bibliographie existante, par exemple, Veyret, 2003.

3. Expression empruntée à G. Bertrand, 2002, p. v.





La géographie, les villes et l'environnement : débats épistémologiques et enjeux contemporains

quelques jalons pourront être posés ici concernant les heurts et malheurs de l'étude géographique des relations entre ville et environnement, du XIX^e siècle à la remise en cause de l'héritage vidalien lors du grand développement des études urbaines intervenu depuis les années soixante. Pour approfondir cette question, une exploration bibliographique bien plus fouillée s'imposerait.

Des enquêtes sociales urbaines à Elisée Reclus : le faux départ d'une géographie sociale de l'environnement urbain

La révolution industrielle et urbaine en Europe génère, à l'époque d'E. Reclus (qui est également celle de l'essor des idées socialistes et anarcho-syndicalistes), de nombreuses études critiques et œuvres littéraires sur la croissance et le fonctionnement des villes qui mettent en scène leur environnement : paysages, bas-fonds et cloaques, leurs inégalités, les liens entre misère sociale et insalubrité (Dickens, 1812-1870). Eugène Sue (1804-1857, socialiste engagé) inaugure avec le roman feuilleton à succès *Les Mystères de Paris* [1842] le genre littéraire des « mystères urbains » mettant en scène les immeubles, les ruelles sinistres et les égouts (où se dérouleront aussi un épisode des *Misérables* de Victor Hugo). Ces romans sont fondées sur de fines observations, et même, dans la théorie du *roman naturaliste* de Zola (1840-1902), sur une véritable méthodologie scientifique. Dans *La Curée* [1871], Zola dépeint les grands travaux haussmaniens, la spéculation foncière et la création des beaux quartiers de l'ouest parisiens et dans *l'Assommoir* la survie et la déchéance humaine dans les taudis ouvriers du quartier de la Goutte d'or à Paris.

Parallèlement, en Grande-Bretagne, une série d'enquêtes sociales urbaines, extraordinairement fouillées décrivent la pauvreté, la pollution et les conditions de vie dans les taudis ou *slums* et incluent la description de l'environnement des villes à différentes échelles, des équipements aux logements insalubres et aux égouts. Elles émanent d'initiatives individuelles engagées, de socialistes, de philanthropes, et souvent de religieux protestants radicaux [CARRÉ, 2000].

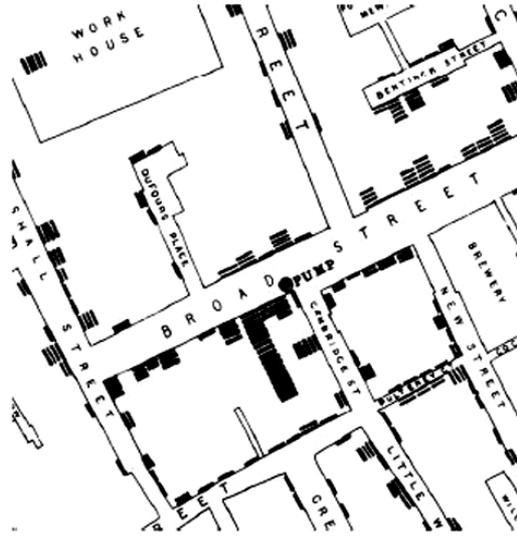
Les célèbres travaux pionniers de Snow [1855], considéré comme le fondateur de l'épidémiologie moderne⁴, démontrent pour la première fois, à l'aide d'une cartographie détaillée, le lien entre les épidémies de choléra de Londres, les zones de desserte des sociétés privées chargées de l'adduction d'eau, la localisation précise des malades par maison (carte 1.1), la répartition des pompes où s'approvisionnent les malades et celle des égouts dans la Tamise, à proximité desquels est puisée l'eau distribuée.

Cette étude qui prouve le lien entre la consommation d'eau contaminée et la maladie (sans pouvoir encore l'expliquer d'un point de vue biologique) contribue à conforter l'essor de l'hygiénisme, à mettre au point des méthodes d'enquêtes domiciliaires systématiques, et à améliorer la conception des égouts urbains. Elle est réalisée au moment où débutent (1854) les grands travaux d'assainissement de Paris sous l'impulsion du préfet Haussmann, avec le creusement du nouveau réseau

4. En réalité, Snow s'appuie sur des observations, comptages empiriques, et cartographie de faits d'observation qualitatifs, pas sur la statistique. À ce titre, sa démarche se rattacherait aujourd'hui davantage à la géographie de la santé qu'à l'épidémiologie.



Géographie urbaine et environnement : un « vieux couple banal »



Carte 1.1

d'égouts, qui ne débouchent plus dans la Seine à l'intérieur de Paris mais en aval, à Asnières⁵. C'est aussi la période où E. Reclus, proscrit en France, effectue son premier séjour forcé à Londres, ville à laquelle il consacre de longs passages dans la *Nouvelle Géographie Universelle* et dans *l'Homme et la Terre* [PAPIN, 2005].

Ensuite, durant la seconde moitié du XIX^e siècle en Grande Bretagne et en France, ce sont des institutions officielles qui commandent des enquêtes de grande ampleur afin de localiser géographiquement les zones d'habitat insalubre.

Le premier « casier sanitaire » des maisons de Paris et le plan des dix-sept ilots insalubres.

Pendant dix ans (1894-1904) dix employés du Service du *Bureau de l'assainissement de l'habitation de la préfecture de la Seine* visitent toutes les maisons de Paris, dressent pour chacune un plan au 1/500^e, et remplissent un questionnaire qui décrit leurs conditions sanitaires (nature de l'adduction d'eau, mode d'écoulement des eaux usées, systèmes de vidange, etc.). Il résulte de cette enquête 79 982 descriptions auxquelles sont adjointes plusieurs feuilles de renseignements, dont l'une pour l'inscription des décès par maladies contagieuses, signalés chaque jour au *Service technique de l'hygiène de l'habitation* par le *Service de la statistique municipale*, qui reçoit des mairies les fiches établies par les médecins de l'état civil chargés de la constatation des décès.

5. La pollution de la Seine par le déversement des égouts poussera à mettre en place un système d'épandage. Les collecteurs sont prolongés jusqu'à Achères où les eaux d'égout sont exposées sur des champs d'épandage. À partir de 1930, les eaux sont traitées dans des usines d'épuration. La plus importante est celle d'Achères, mais d'autres stations sont installées sur d'autres sites : Valenton (94), Noisy-le-Grand (93), Colombes (92).



La géographie, les villes et l'environnement : débats épistémologiques et enjeux contemporains

Le travail aboutit à la délimitation de six groupes de maisons, six « îlots tuberculeux » autrement nommés « îlots insalubres », où la mortalité par tuberculose dépasse de près du double la moyenne parisienne. Après la Première Guerre mondiale, la poursuite de l'enquête aboutit à identifier dix-sept îlots où la proportion des maisons infectées est particulièrement importante. Les pouvoirs publics jugeaient indispensable la destruction ou le réaménagement de ces quartiers. Ils ne seront rénovés que très progressivement, mais leur liste guidera les projets de transformation de Paris tout au long du siècle.

JACQUES LUCAN, « Généalogie du regard sur Paris », *Paris-Projet* n° 13-14, Atelier Parisien d'urbanisme, agence d'urbanisme de la ville de Paris, [<http://www.culture2000.tee.gr/paris/textes/apur0.htm#top>]

Elisée Reclus (1830-1905) : un « précurseur sans héritiers »⁶

Elisée Reclus (1830-1905) tient une place à part dans l'histoire de la géographie française. Sa pensée originale est aujourd'hui revendiquée par plusieurs tendances de la géographie universitaire, mais elle aura du attendre des relectures récentes et sélectives⁷. En effet l'œuvre de Reclus est volumineuse, créative, foisonnante, mais également hétérogène, souvent décousue et marquée par son engagement politique, sa sensibilité à la cause ouvrière. Ceci lui a valu d'être rejeté par la nouvelle géographie universitaire française qui était en train de s'institutionnaliser autour de Vidal de la Blache (1845-1918) et la revue *Les Annales de géographie*⁸.

Dans la *Nouvelle géographie universelle* [1876-1894], la place de la ville demeure essentiellement monographique. Reclus, suivant les prescriptions de son éditeur Louis Hachette, ne se livre dans cet ouvrage à aucun examen des rapports de pouvoirs ou des disparités sociales qui sous-tendent les dynamiques géographiques observées et qui font l'originalité de sa pensée. Mais l'on y trouve de fines descriptions des nouvelles formes urbaines de cette époque et des modifications qu'elles apportent à l'environnement — par exemple les immenses banlieues londoniennes, où Reclus fut fasciné par l'absence de limite nette entre « ville » et « campagne ». Il faut consulter ses articles de la même période, et, surtout son ouvrage posthume *L'Homme et la terre* [1905-1908] pour découvrir une réflexion novatrice sur la distribution des villes, l'examen des rapports de pouvoirs ou des disparités sociales qui sous-tendent les dynamiques géographiques observées et qui font l'originalité de sa pensée⁹. Ses propositions théoriques pour l'observation des « organismes urbains » sous l'angle de la géographie sociale sont associées à une constante préoccupation de la dimension matérielle et environnementale de la ville. Le tome V de *L'Homme et la Terre* [1905] rassemble des analyses et des pistes originales et toujours pertinentes, proposant des approches variées et sans exclusive, en phase avec la question qui nous préoccupe ici : les relations entre ville et environnement.

6. Expression empruntée à Frémont A. Chevalier J., Héryn R., Renard J., 1984, chap. 1.

7. Lacoste Y. [1981], Giblin B. [1982]. Sur le thème de Reclus et la ville, voir Pelletier P. [1999].

8. Reclus, qui revendiquait ses idées anarchistes, n'a jamais occupé aucune chaire universitaire, il diffusa certains de ses ouvrages majeurs sous forme de fascicules bon marché, accessibles à tous.

9. Voir *l'Introduction* et, pour la question urbaine, le tome V, livre IV, chapitre 2, pp. 335-377. On trouvera les ouvrages de Reclus en version numérique sur le site de la Bibliothèque Nationale de France (<http://gallica.bnf.fr/>).





Géographie urbaine et environnement : un « vieux couple banal »

On y devine l'influence de l'hygiénisme social et des enquêtes sur la pauvreté menées dans les métropoles européennes au XIX^e siècle, ainsi que celle de la sociologie scientifique¹⁰. Reclus, au fait de ces tendances contemporaines, utilise des recensements, des comptages de l'habitat urbain, des cartes d'équipements. Au contraire, P. Vidal de la Blache, en conflit avec Durkheim, a tendu ses efforts vers la stricte délimitation du champ de la géographie « science des lieux » : associée dans la réflexion avec l'écologie biologique (voir *infra*), dans la méthodologie avec l'observation et la description et dans l'institution universitaire, avec l'histoire, en prenant grand soin de la dissocier de la sociologie.

Dès sa célèbre introduction de *L'Homme et la terre*, Reclus pose les trois principes d'une « géographie sociale », ouvertement influencée par la pensée du déterminisme social et de la modernité individualisante : « La « lutte des classes », la recherche de l'équilibre et la décision souveraine de l'individu, tels sont les trois ordres de faits que nous révèle l'étude de la géographie sociale » [Reclus E., *L'Homme et la terre*, introduction, p. IV]. Cependant, et c'est l'aspect original de la pensée urbaine de Reclus, le thème des relations homme/milieu/nature demeure omniprésent et traité sous un angle d'approche qui l'articule constamment avec l'examen des structures socio-spatiales et des relations de pouvoir. Aujourd'hui encore, cette approche se révèle d'une étonnante actualité. Que l'on en juge par les questions soulevées, qui, presque toutes, trouvent leur écho dans des problèmes contemporains comme nous le verrons à la fin de ce chapitre :

– l'observation des « organismes urbains » (p. 354). La formule évoque des représentations urbaines du roman naturaliste (on pense au *Ventre de Paris*), mais anticipe également le lexique de l'École de Chicago (voir *infra*).

– l'inadaptation des situations et des sites initiaux des villes, et leur relativité techno-économique ; l'artificialité de certains sites urbains, et les risques naturels qui leur sont associés (cas de la Nouvelle Orléans, abondamment décrit) ; les déplacements ou recompositions de certaines villes (« *Paris vieilli, encombré, encrassé, doit se reconstituer tous les jours* », p. 358).

– les ségrégations et agrégations sociales selon les aménités urbaines : « toutes nos villes [offrent] le pénible et fatal contraste du luxe et de la misère, conséquence nécessaire de l'inégalité, de l'hostilité qui coupent en deux le corps social. » (p. 356, 367). Reclus signale, par exemple, les différentiels sociaux d'exposition aux nuisances urbaines liées aux conditions de résidence et de travail des ouvriers.

– les relations entre ville et industrie où l'on retrouve des critiques classiques de la littérature du XIX^e sur les villes industrielles : la laideur, l'air irrespirable, les fumées noires (p. 362) : critiques qui seront occultées ensuite par la géographie positiviste.

– la partie consacrée aux nouvelles villes minières et industrielles dénonçant « une spéculation barbare » qui détruit les sites, une conception de l'urbanisme sans participation des habitants : « les entrepreneurs élèvent de vastes quartiers,

10. Les ouvrages majeurs de Durkheim paraissent à cette époque : *Règles de la méthode sociologique* (1894), *Le Suicide*, étude de sociologie (1897), *Représentations individuelles et représentations collectives* (1898).



La géographie, les villes et l'environnement : débats épistémologiques et enjeux contemporains

combinés d'avance par des architectes qui n'ont même pas visité les emplacements et bien moins encore se sont donnés la peine d'interroger les futurs habitants » (p. 363-364).

– Dans une perspective hygiéniste, Reclus plaide pour l'assainissement des villes, le « *nettoyage des rues* », la « *circulation des eaux pures* » de la chaleur, de la lumière et l'« *expulsion des matières devenues inutiles ou funestes* », sans oublier de souligner, à ce propos, les disparités entre villes des « *pays les plus avancés* » et les autres, ainsi que les quartiers de « *taudis* » toujours menacés par « *la peste* » (p. 365). Les problèmes d'assainissement et de pollution sont abordés p. 368-369 dans une partie au titre provocateur, qui évoque aussi (allusion à Durkheim ?) la fréquence des suicides dans les « *villes cimetières* ».

– C'est une originalité de la lecture géographique des villes et de leur environnement par Reclus que d'intégrer à ces considérations sociales et hygiénistes (classiques à cette époque) la dimension architecturale, patrimoniale, esthétique et créative et un intérêt pour la perception : « *la conscience de la vie urbaine se manifeste aussi par les préoccupations d'art* » (p. 364). Fustigeant les « *villes copistes* » dont il donne pour exemple Munich, il déplore la banalisation des architectures urbaines « *C'est un attentat contre la personnalité collective constituée par la cité que de lui enlever son originalité pour la hérissier de constructions banales ou de monuments contradictoires à son rôle actuel ou à son passé* ».

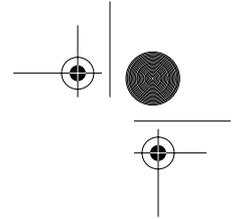
– La seconde moitié du XIX^e est aussi celle de la prise de conscience du patrimoine architectural urbain, avec la création de la Commission des Monuments historiques en 1837, animée par Mérimée, et les grandes restaurations menées par Viollet-le-Duc... Reclus ne se borne pas aux « monuments », mais décrit les impacts de la dégradation puis de la restauration du patrimoine sur des quartiers populaires, en s'appuyant sur l'exemple d'Edimburg¹¹ « *les pauvres en avaient fait leur demeure, aménageant au mieux les vastes salles en les divisant par des cloisons grossières. Deux siècles après la désertion de cette rue [par la Cour] elle était devenue un ensemble de masures aux cours nauséabondes, aux réduits envahis par les fièvres* » et applaudissant à la restauration et à la patrimonialisation du vieil Edimbourg : ... « *le grand art est de transformer la cité nouvelle pour l'adapter aux nécessités du travail moderne en conservant tout ce qu'elle eut de pittoresque [...] : il faut savoir y maintenir la vie et lui rendre la salubrité et l'utilité parfaite* ».

– Mais Reclus est sensible aux risques d'éviction des pauvres liés aux entreprises de restauration de quartiers historiques : « *ce n'est qu'un demi bien de transformer les quartiers insalubres, si les malheureux qui les habitaient naguère se trouvent expulsés de leurs anciens taudis pour aller en chercher d'autres dans la banlieue* » (p. 367).

– Reclus innove en attachant une importance aux dynamiques de délocalisations industrielles en milieu rural (cas du Lyonnais) et de l'exurbanisation ouvrière favorisée par les transports collectifs. Les changements fonctionnels qui en résultent et l'interpénétration urbain-rural (que l'on présente parfois comme la grande nouveauté du XXI^e siècle) sont souvent évoqués — description des campagnes périurbaines de Londres dans la *Nouvelle géographie Universelle*.

11. Déjà décrit dans un article de 1895.





Géographie urbaine et environnement : un « vieux couple banal »

Ces riches intuitions, qui auraient pu féconder une approche géographique de la question urbaine combinant approches sociales, politiques et environnementales dès le début du ^{xx}e siècle, sont demeurées sans écho pendant des décennies.

Les effets des navettes pendulaires domicile-travail sont traitées par Reclus à travers l'exemple original de la Belgique (p. 369).

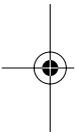
« Le flux qui porte vers les villes les populations des campagnes peut se transformer en mouvement de reflux ...tout d'abord la cherté des loyers urbains conduisit naturellement les travailleurs à se déplacer vers la grande banlieue et les chefs d'industrie ne pouvaient que favoriser l'exode puisqu'il devait amener à une baisse dans les prix de la main d'œuvre. La bicyclette, les tramways à service matinal, les trains ouvriers ont permis à des milliers d'ouvriers et de petits employés de se loger avec quelque avantage pécuniaire dans un air moins chargé d'acide carbonique. Ainsi en Belgique, les communes rurales d'un grand nombre de districts ont gardé leur population, grâce à l'extension des « coupons de semaine » [...] « En 1900 on ne comptait pas moins de 150 000 ouvriers qui résidaient la nuit et le dimanche dans leur village tout en allant chaque jour travailler même à 50 km de distance [...] mais la solution est batarde car le chef de famille s'épuise en longs trajets. »

La Géographie vidalienne, science des milieux humanisés

On doit à Vidal de la Blache la mise en place d'une géographie universitaire moderne, constituée en science d'interface entre les hommes et les milieux. L'introduction des *Principes de géographie humaine* définit de manière limpide et magistrale la spécificité de l'approche de la géographie dans le champ des sciences humaines et sociales. Elle est fondée sur la conscience que les hommes habitent une « planète vivante » :

« Pour la plupart des historiens et des sociologues, la géographie n'intervient qu'à titre consultatif. On part de l'homme pour revenir par un détour à l'homme. On se représente la terre comme “ la scène où se déroule l'activité de l'homme ”, sans réfléchir que cette scène elle-même est vivante » (p. 5).

La notion de « milieu » est au cœur de la perspective : « milieu » et non pas « nature », car, insiste-t-il, le milieu géographique est essentiellement « composite » ; le peuplement et la transformation du monde, depuis des temps dit-il, « antérieurs à l'histoire », sont, par définition, artificiels. Vidal définit ainsi la géographie comme une discipline d'interface, dont l'unité même réside dans la prise en compte conjointe du « physique » et de l'« humain », l'homme étant considéré comme « facteur géographique » (cf. *infra*). Cette ambition se réalise au mieux dans les études d'échelle régionale fondées sur une observation fine et qui visent une analyse comparative de la complexité des combinaisons locales de déterminants physiques, historiques, culturels, paysagers... Contrairement à Reclus, qui revendique de grands paradigmes philosophiques d'interprétation et le postulat que la géographie n'est autre chose que « de l'histoire en train de se faire », Vidal cherche à promouvoir pour la géographie une posture et une méthodologie d'observation neutre et minutieuse, soucieuse du local. Pour ce faire, il se fonde sur les apports, nouveaux à cette époque, de l'écologie scientifique.





Les apports de l'écologie naturaliste

Du début du ^{xx}e siècle aux années trente, l'écologie scientifique émerge de la biologie animale et végétale. Elle se dote peu à peu de concepts propres visant à décrire la complexité des associations locales du vivant sur la planète (biocénose, biotope, écosystème, ce dernier terme est défini qu'en 1934)¹². Vidal et surtout Sorre [VIDAL DE LA BLACHE, 1913 et 1922, Sorre 1928, 1943] ont suivi de près ces travaux. Au plan théorique, ils ont spécifié les approches de géographie humaine par rapport à ces nouveaux cadres d'analyse en définissant la notion d'œcoumène comme cœur de la problématique géographique, réfuté le déterminisme naturaliste et défendu une approche par l'observation de la complexité des milieux. Dans l'introduction des *Principes de géographie humaine* [ouvrage posthume, 1922], Vidal saluait « *la leçon d'œcologie, que nous devons aux recherches de la géographie botanique : œcologie, c'est-à-dire, suivant les termes mêmes de celui qui a inventé ce nom, la science qui étudie " les mutuelles relations de tous les organismes vivant dans un seul et même lieu, leur adaptation au milieu qui les environne "* [...] » (p. 7).

Extraits des *Principes de géographie humaine*

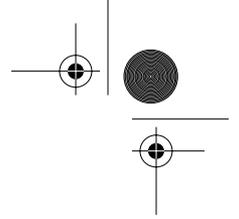
« Si l'on réfléchit à tout ce qu'implique ce mot de milieu ou d'environnement suivant l'expression anglaise, à tous les fils insoupçonnés dont est tissée la trame qui nous enlace, quel organisme vivant pourrait s'y soustraire ? En somme, ce qui se dégage nettement de ces recherches, c'est une idée essentiellement géographique : celle d'un milieu composite, doué d'une puissance capable de grouper et de maintenir ensemble des êtres hétérogènes en cohabitation et corrélation réciproque. Cette notion paraît être la loi même qui régit la géographie des êtres vivants. Chaque contrée représente un domaine où se sont artificiellement réunis des êtres disparates qui s'y sont adaptés à une vie commune. » [VIDAL DE LA BLACHE, 1922, p 7].

« Aujourd'hui toutes les parties de la terre entrent en rapport ; l'isolement est une anomalie qui semble un défi, et ce n'est plus entre contrées contiguës et voisines, mais entre contrées lointaines qu'est le contact. Les causes physiques dont les géographes s'étaient précédemment attachés à montrer la valeur, ne sont pas pour cela négligeables ; il importe toujours de marquer l'influence du relief, du climat, de la position continentale ou insulaire sur les sociétés humaines ; mais nous devons envisager leurs effets conjointement sur l'homme et sur l'ensemble du monde vivant. C'est ainsi que nous pouvons le mieux apprécier le rôle qu'il convient d'attribuer à l'homme comme facteur géographique. » [VIDAL DE LA BLACHE, 1922, p. 13].

Notons que plutôt que d'employer le mot « nature », Vidal de la Blache utilise les expressions de *causes physiques* ou de *monde vivant*.

12. Le terme d'écologie (du grec *oikos* : habitat, demeure ; *Oiken* : habiter et de *logos* : science) proposé par le biologiste allemand E. Haeckel en 1866 désigne la science qui étudie les rapports entre les organismes et le milieu où ils vivent.





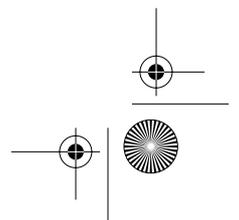
Max Sorre, pour une « écologie de l'homme »

Dix années après la disparition de Vidal, Max Sorre se situe dans la continuité de son approche en revendiquant pour la géographie [1928, colloque de Cambridge], le terme d'« écologie de l'homme », qui constituera en 1933 le sous-titre de son ouvrage *Fondements biologiques de la géographie humaine, essai d'une écologie de l'homme* [1943], premier tome d'un ensemble plus complet abordant également (tome 2) les « techniques de la vie sociale » et celles « de la production ». Il fait de l'œkoumène, au sens premier de *oikouménè/terre habitée*, une notion clé de la géographie humaine. La géographie aborde la terre comme un habitat où le genre humain vit et se reproduit.

Sorre insiste sur le fait que l'homme est un être biologique parmi d'autres, et qu'à ce titre il appartient aux écosystèmes de la planète, écosystèmes qu'il convient d'appréhender selon différentes échelles. Il tire de sa collaboration avec la médecine coloniale l'un de ses apports les plus intéressants dans ce domaine, celui des « complexes pathogènes ». Sorre les définit comme les « interdépendances locales entre les organismes vivants mis en cause dans la production d'une pathologie et leur relation avec le milieu ambiant ». Il nous rappelle que les principales maladies humaines propres au milieu intertropical sont des maladies parasitaires, presque toujours vectorielles, c'est-à-dire transmises par des insectes (vecteurs), et déterminées par « les exigences écologiques de l'homme, des vecteurs de maladies, et de tous les êtres qui conditionnent ou compromettent leur existence » [SORRE, 1933 et 1943]. À travers cet exemple emblématique, Sorre promeut donc une approche qui ne prend pas seulement en compte des causalités linéaires mais tous les phénomènes d'interactions et de rétroactions localisées — les vecteurs s'adaptent au comportement et à l'habitat humain. Aujourd'hui, la résurgence de diverses épidémies planétaires ou, aux échelles fines, les problèmes de santé publique urbaine liés à la pollution atmosphérique, pourraient tout à fait être interprétés à travers cette même grille. Cette approche conserve donc toute sa pertinence.

Le projet de Sorre ne se borne nullement à cette approche naturaliste. Il ne faudrait pas juger de l'ensemble de ses positions en se limitant au seul titre des *Fondements biologiques de la géographie humaine*, le volume le plus connu de sa Géographie humaine, où, en abordant de front des sujets sensibles (les « races » par exemple), il s'attache méthodiquement à démonter toute interprétation déterministe et surtout toute idée de hiérarchie entre les humains. Sorre prendra en considération les dimensions techniques, puis sociales et culturelles, par exemple, à travers la géographie de l'alimentation et en s'intéressant, plus tard, à la géographie de la faim¹³. Dans un ouvrage historique et épistémologique très éclairant et trop peu connu, publié à la fin de sa carrière [1957], Sorre relate lui-même en détail les modalités et enjeux de l'intérêt de la géographie vidalienne, dont il se revendique, pour l'écologie naturaliste naissante. Enfin, en s'interrogeant sur les articulations conceptuelles entre l'*espace* (chapitre III : « l'espace du géographe et du sociologue ») et l'écologie dans la diversité de ses acceptions (chapitre IV), Sorre insiste sur la nécessité d'*ouvrir la géographie à l'étude des activités sociales* (en particulier culturelles) et préconise des interactions entre des disciplines qui trop

13. Il préfacera d'ailleurs l'édition française de l'ouvrage de J. de Castro *Géopolitique de la faim* paru aux Editions ouvrières en 1953.





La géographie, les villes et l'environnement : débats épistémologiques et enjeux contemporains

souvent s'ignorent, comme la biologie, l'ethnologie, la sociologie et la géographie. Il défend donc à la fois le principe de l'« unicité des sciences humaines » [*ibid.*, p. 51], leur complémentarité et l'unité de la géographie humaine qui ne saurait être divisée en « géographies spéciales » (sociale, économique) parce que « l'homme est indivisible et tout entier dans chacun de ses actes » [*ibid.*, 1957, p 36]¹⁴.

P. Gourou : milieux, civilisations et techniques d'encadrement

P. Gourou, titulaire jusqu'en 1970 de la *chaire d'étude du monde tropical* créée au collège de France en 1947, et proche de F. Braudel, s'inscrit lui aussi clairement dans la recherche d'une géographie humaine totale¹⁵, prenant en compte les faits de civilisation dans la matérialité de leur inscription terrestre. Comme l'a montré G. Sautter [1975], son originalité est de prendre pour objet non les milieux en eux-mêmes, mais la *gestion sociale des milieux*¹⁶, à travers le prisme de la *civilisation* et des *techniques d'encadrement*. En pleine période fordiste, et pendant les trente glorieuses où l'on espérait s'affranchir des contraintes des milieux, P. Gourou fut discrètement à l'avant-garde de ce qu'on appellerait aujourd'hui le *développement durable participatif*, c'est-à-dire des politiques de développement qui soient en accord avec les équilibres actuels et futurs de milieux humanisés, susceptibles de s'inspirer des savoirs-faire locaux et d'entraîner l'adhésion ou l'implication des habitants. Le mot *développement* est l'un de ceux qui reviennent le plus souvent dans les ouvrages de P. Gourou. Cependant, la posture d'apolitisme scientifique qui est toujours demeurée la sienne lui fut reprochée à propos de la colonisation, ou de la responsabilité des pouvoirs politiques dans la mauvaise allocation des ressources. Gourou ne souligne pas (contrairement à R. Dumont) que l'accès à la qualité de l'environnement, à la disponibilité de l'eau et de l'air sont profondément inégalitaires à l'échelle mondiale, comme au sein des espaces et des sociétés¹⁷.

La portée des manuels et les leçons de P. Gourou déborde largement le cadre rural privilégié par ses propres recherches. Il y exprime l'importance des problèmes d'environnement urbain, tout comme M. Sorre avant lui. Dans ses *Leçons de géographie tropicale* de l'année 1969-1970, il souligne que les problèmes de dysfonctionnement des grandes villes, notamment celui de la qualité de l'air, sont urgents et mondiaux. Il donne comme exemple à ne pas suivre, celui de la Mégapopolis américaine... à une époque où son « modèle spatial » fascinait la géographie urbaine française [1971, p. 298].

La désunion entre géographie et écologie humaine

La coupure progressive entre géographie *physique* et géographie *humaine*, matérialisée précocement par la publication de manuels séparés¹⁸, puis inscrite progressivement dans les institutions académiques, prélude à une série de déconnexions

14. D'autres grands géographes académiques » comme J. Sion (1937) ou P. Georges ont consacré des articles et ouvrages à l'interdisciplinarité.

15. Son premier ouvrage de référence « Les pays tropicaux » porte en sous titre : « Principes d'une géographie humaine et économique », celui qui synthétise sa démarche s'intitule « Pour une géographie humaine » (1973).

16. *Leçons de géographie tropicale* (1971).

17. Son unique prise de position concerne l'Afrique du Sud dont il dénonce la politique d'apartheid.

18. E. DE MARTONNE, *Traité de géographie physique*, 1909. J. BRUNHES, *Géographie humaine*, 1910.





Géographie urbaine et environnement : un « vieux couple banal »

qui éloignent la discipline géographique toute entière de sa posture de *discipline des interfaces* hommes/milieus et la compartimentent en spécialités étanches, malgré le système de la thèse complémentaire imposant à chacun d'aborder les deux aspects. Dans le contexte d'effervescence idéologique de la fin des années soixante et de contestation de l'héritage vidalien, le principe même de l'approche par les relations hommes/milieus fait l'objet de remises en causes hétérogènes, mais convergentes et parfois radicales en même temps que la géographie se morcelle en multiples « spécialités ». La promotion d'angles d'approche, de méthodes ou d'objets de la géographie au rang de spécialités distinctes joue également dans ce sens : géographie sociale, géopolitique, géographie quantitative, analyse spatiale... ont cessé de considérer les thèmes liés à la matérialité de l'environnement au même niveau de dignité que les enjeux dits « socio-spatiaux ».

M. Lussault consacre un article du *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés* [2003] à l'analyse de cette exclusion de la nature par la nouvelle géographie des années 1960-1970 en l'imputant, d'une part au marxisme et au matérialisme économique qui influençaient alors les sciences sociales et, d'autre part, au souci de se démarquer de la géomorphologie dominante dans les institutions géographiques. Il déplore qu'une partie de la « nouvelle géographie » ait rompu alors avec les acquis les plus intéressants de la posture des géographes vidiens : « *la géographie aurait pu être la première des sciences sociales à dépasser les schémas de pensée dualistes (nature versus société)* ». Elle fut, selon lui, l'« *une des plus acharnées à refuser la socialisation des objets de nature* » [LUSSAULT, 2003, p. 658].

La formule est peut-être exagérément pessimiste, car *toute* la géographie n'a pas refusé de s'intéresser à la socialisation de la nature ni à ses représentations culturelles. Mais les deux branches qui ont travaillé avec continuité cette question des relations hommes-milieus (la géographie physique et la géographie du monde tropical) tiennent une place mineure dans le propos de cet article en particulier et du *Dictionnaire de la géographie* en général.

Cette exclusion est plus marquée au sein de la géographie urbaine. Rares sont les géographes qui, au tournant des années 1970, s'intéressent à la matérialité urbaine, travaillent sur les articulations entre la modernité politique des villes, leurs problèmes sociaux et leur environnement physique, ou considèrent, comme le faisait Reclus, l'*environnement urbain comme un révélateur du social et du politique*.

Cette double préoccupation pouvait mieux s'exprimer dans le cadre de travaux de recherche appliquée aux PVD¹⁹ ou aux quartiers démunis, à travers les thèmes des bidonvilles, des grands ensembles... mais ils n'ont pas débouché sur des réflexions théoriques. Même dans le domaine de l'expertise, mis à part quelques pionniers, la géographie française est longtemps restée très en retrait par rapport à la demande d'aide au diagnostic qui émanait des collectivités sur les questions de l'eau, de l'air, de la gestion des risques urbains, et en retard par rapport aux milieux scientifiques anglo-saxons. L'« aménagement » s'est érigé en discipline autonome à la suite de ce retrait disciplinaire.

19. P. Haeringer (1972, 1976 *sqq.*), et de Maximy (1975, 1984) ont été des précurseurs.



La géographie, les villes et l'environnement : débats épistémologiques et enjeux contemporains

La rupture majeure entre écologie humaine et géographie des espaces urbanisés viendra des courants de la *géographie quantitative* et de l'*analyse spatiale*. L'ambition de cette dernière est de transcender l'empirisme inductif de la géographie humaine vidalienne à qui l'on reproche de n'être que descriptive. L'école de l'analyse spatiale se développe dans le monde allemand et anglo-saxon dès les années trente. En France, cette réaction aura lieu bien plus tard, particulièrement dans le champ de la géographie urbaine. Les « nouvelles géographies » urbaines des années 1970 prônent un renouvellement radical des approches disciplinaires, dans le sens d'une plus grande scientificité. Celle-ci est recherchée dans l'usage des statistiques quantitatives, l'appel à des concepts sociologiques ou mathématiques, l'utilisation de modélisations théoriques et déductives de l'espace et des dynamiques de sa production. De plus, l'*analyse spatiale* privilégie l'étude de « lois » régissant les logiques géographiques, et se fonde sur l'hypothèse d'un espace indifférencié. Du même coup, l'étude concrète et localisée à grande échelle des relations hommes-milieus perd toute pertinence. Ainsi, dans le manuel de J. Beaujeu-Garnier, maintes fois réédité et fondamental d'une géographie urbaine qui se veut rationnelle, la 5^e partie, intitulée « ville et environnement » aborde la question des « environs » de la ville au seul sens restreint de la zone d'influence urbaine, des relations villes-campagnes et des moyens de quantifier celles-ci.

Les conditions historiques d'élaboration de ces nouvelles géographies « sans milieux » sont celles des trente glorieuses. Qu'elles soient marxistes ou libérales, les approches géographiques des villes et de leurs activités y sont alors ancrées dans le même postulat idéologique d'un progrès de l'humanité basé sur la croissance. Le souci de préserver ou de trouver de nouveaux équilibres écologiques est alors considéré comme rétrograde, entaché de conservatisme ruraliste, de localisme ou de néo-colonialisme.

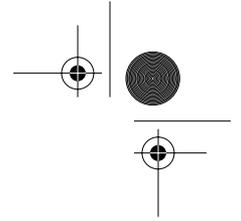
La lente réhabilitation de l'approche écologique

Dans la décennie 1970, au moment où se développent les courants de l'écologie scientifique, et alors que l'écologie politique prend une place croissante dans les idéologies alternatives, c'est donc hors de la géographie que l'on trouve les réflexions les plus affûtées sur l'environnement, sa construction sociale et ses usages eux-mêmes, qui commencent alors à toucher le grand public, posent question et suscitent des débats et des analyses parfois divergentes.

René Dumont, contemporain de Pierre Gourou

Si P. Gourou tient avant l'heure le discours du développement durable, l'écologie politique émerge également, en France, de l'étude des relations entre sociétés et milieux dans le monde tropical. Elle provient d'un contemporain de P. Gourou qui, s'il n'a pas influencé l'institution géographique, n'en a pas moins suscité des vocations d'étudiants géographes. R. Dumont (1904-2001), agronome de formation, se préoccupe constamment des relations entre « mal-développement » et dégradation des écosystèmes, écologie et inégalités socio-spatiales sociales. Figure tutélaire de l'écologie politique en France, Dumont est le premier candidat écologiste à se présenter à l'élection présidentielle, en 1974. Parti comme P. Gourou d'une approche du monde paysan dans le delta du Tonkin [*La culture du riz dans le delta du Tonkin*, 1935] et d'une réflexion sur la « modernisation »,





Géographie urbaine et environnement : un « vieux couple banal »

son œuvre, aussi fougueuse que celle de P. Gourou est « tempérée », évolue vers un écologisme tiers-mondiste et a connu un impact public considérable. Avec des options politiques affirmées et des analyses à l'emporte-pièce tantôt prémonitoires, parfois exagérées, il est proche de P. Gourou sur des postures locales. Mais il n'a rencontré que peu d'échos éditoriaux dans notre discipline. Il n'est pas mentionné, par exemple, dans les numéros spéciaux de revues géographiques consacrés à l'écologie.

Dans les années 1980, face à la médiatisation croissante de questions d'environnement qui commencent à toucher le grand public, le silence de la géographie urbaine sur la question écologique devient assourdissant. Les démarches en faveur d'une perspective écologique multidimensionnelle (naturaliste, sociale et matérialiste), au sein d'une géographie qui serait réunifiée autour des relations hommes-environnement, viendront d'abord de géographes du monde rural, du monde tropical, de la géographie physique, relayées de manière contradictoire par les deux revues qui animent le débat géographique : *L'Espace géographique* et, surtout, *Hérodote*, autour d'Yves Lacoste.

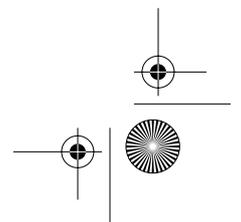
La revue *L'Espace géographique*, créée en 1972 avec le sous-titre *Région, environnement, aménagement*, conçoit l'organisation de l'espace comme largement autonome par rapport aux milieux physiques, en mettant l'accent sur les approches théoriques, quantitatives, les réflexions méthodologiques et un souci de rénover les formes de représentation cartographique. Son projet est de refonder théoriquement et méthodologiquement la géographie régionale en discipline scientifique, ce qui est une façon de rappeler que la géographie est, d'abord, une façon de penser l'espace et de produire ses découpages. Cette revue, d'abord ouverte à l'analyse spatiale, cherche néanmoins à concilier les héritages disciplinaires, les avancées théoriques et le sens du concret, en favorisant et en diffusant largement le débat et la contradiction²⁰. Elle est devenue l'une des principales tribunes épistémologiques de la discipline en France²¹. Deux numéros anciens sur la *géographie de la perception et de l'espace vécu* sont devenus des « classiques », en contribuant à reconsidérer les relations hommes-environnement et en proposant une alternative au dilemme positiviste entre naturalisme et « spatialisme » : un débat introduit par P. Claval sur *Géographie et perception*, en 1974 [1974, n° 3], avec l'article de référence d'A. Frémont : « Recherches sur l'espace vécu » (p. 231-237) et *Espace vécu et sociétés tropicales* [1976, n° 1], coordonné par J. Gallais.

Des initiatives de la géographie du monde tropical

La géographie du monde tropical, même lorsqu'elle s'intéresse aux villes, est restée la plus fidèle à l'étude des articulations milieux/sociétés/environnement — notamment au sein d'institutions comme l'ORSTOM (devenu depuis l'IRD) et de l'école

20. C'est dans *L'Espace géographique* que G. Sautter publie en 1975 son texte sur « Le système géographique de Pierre Gourou » (Compte rendu de lecture de *Pour une géographie humaine*).

21. Puis elle imposera ses « modèles » à la géographie scolaire, dans les années 1980, suscitant, à son tour une contestation.





La géographie, les villes et l'environnement : débats épistémologiques et enjeux contemporains

de géographie de Bordeaux, (autour de la revue les *Cahiers d'outre mer*). Au début des années 1980, une vive polémique concerne l'intérêt de prendre en compte la « tropicalité » des villes dans une étude urbaine. Certains chercheurs considèrent cette approche comme empreinte d'un naturalisme obsolète : le déterminisme économique et social l'emportant, selon eux, sur toute autre considération. Cette position se justifie pour certaines problématiques, mais la tropicalité est un facteur essentiel pour les questions de santé ou d'assainissement urbain.

Cependant J. Gallais [1967, 1976], G. Sautter [1979], J. Bonnemaïson [1981], P. Péliissier [1982], à partir de terrains tropicaux, ont proposé des réflexions théoriques et des orientations particulièrement stimulantes et applicables à de tous autres espaces sur les relations culturelles des sociétés avec la nature (distinguée des « milieux »), sur la proximité des concepts de nature et de culture, sur l'intérêt d'une approche nuancée par les paysages et d'une prise en compte synthétique de l'environnement urbain. Ils ont ensuite dirigé des thèses sur des thèmes urbains.

J. Gallais et le concept d' « accord culture-nature »

J. Gallais explicite de manière limpide la proximité entre le concept de nature et celui de culture, dans un milieu rural « profond », riche d'énormes potentialité, mais peu densément peuplé, le delta central du Niger, où P. Gourou voyait une carence de *techniques d'encadrement*, une sorte de scandale géographique. Pour montrer que l'idée de nature est un construit culturel et social, il s'appuie sur l'exemple concret (longuement décrit dans sa thèse d'État de 1967), de la cohabitation dans un même espace de groupes communautaires, qui se définissent tantôt comme ethniques tantôt comme professionnels, chacun d'entre eux se particularisant par les liens concrets et symboliques spécifiques qu'il tisse avec certains éléments du milieu.

En 1976, dans un numéro de *L'Espace géographique* spécialement consacré aux *espaces vécus et sociétés tropicales*²², J. Gallais conteste la conception standardisée et unidimensionnelle de l'espace qui est produit par les sociétés industrielles : « *les schémas d'analyse spatiale contemporaine sont d'autant plus marqués par cet étalonnage standardisé de l'espace qu'ils nous sont proposés par des géographes des 'espaces lisses' des pays neufs ou 'rabotés' par la toute puissance de l'action industrielle.* ». Il met l'accent sur trois dimensions qui lui semblent spécifiques aux sociétés pré-industrielles du monde tropical, mais que l'on pourrait transposer dans le cadre d'une analyse d'autres espaces : la distance structurale, conséquence du « *cloisonnement socio-ethnique au niveau infra-spatial* », la distance affective, et la distance écologique : « l'homme voit la nature à travers un prisme sélectif qui confère une distance écologique réelle à ce qui n'est, à notre œil infirme, que gradient insignifiant » [GALLAIS, 1976, p. 6-8].

Enfin, dans les conclusions d'*Hommes du Sahel*, J. Gallais, propose le concept synthétique d' « *accord culture-nature* ». Il s'appuie alors, en relisant des observations déjà présentes dans sa thèse, sur les exemples concrets de sélection par des groupes humains du Delta, de certains éléments du milieu, privilégiés parmi

22. Le raccourci déterministe de « sociétés tropicales » n'est pas utilisé par J. Gallais dans son texte, c'est le titre du numéro de la revue.



Géographie urbaine et environnement : un « vieux couple banal »

d'autres, pour leurs activités économiques, mais aussi pour leur investissement affectif et symbolique de l'espace : « *Cet accord culture-nature est acquis par la sélection d'un élément du milieu : les cuvettes moyennes rizicoles pour les Nono, les marais pour les Bozo, les sables pour les Bambara, le bourgou pour les éleveurs* » [J. GALLAIS, 1984, p. 257].

Tandis que Gallais réserve l'emploi du terme « milieu » à la sphère physique et économique, le concept d'« accord culture-nature » met l'accent sur la sphère affective et relationnelle de l'espace vécu et perçu comme support d'identification, dans un sens qui préfigure celui de la *médiance* que proposera A. Berque.

J. Bonnemaïson : « écologie culturelle », territorialité et géosymboles

À la fin des années 1970, la problématique d'une *écologie culturelle* se développe parmi des géographes québécois et anglo-saxons. Dans un texte de 1981, J. Bonnemaïson s'en inspire pour développer de manière théorique sa réflexion sur le concept de territoire (humain, vécu, affectif) qu'il oppose au concept « *lisse, uniforme et sans mystère* » de l'espace géographique [p. 261]. Il fonde d'abord son argumentation sur le renouveau de l'approche écologique : « *La dichotomie homme/nature y est refusée, ce qui revient à remettre en cause la notion même de progrès ; celle d'un temps linéaire et évolutif au bout duquel l'homme ayant imposé ses propres lois à la nature l'aura en quelque sorte totalement vaincue et domestiquée. Le mouvement écologique fonctionne à plusieurs niveaux, mais dans sa cohérence la plus profonde, il consiste en une volonté de situer l'homme au sein de la nature, dans son animalité - c'est le versant biologique et éthologique - mais aussi et plus fondamentalement dans son aspect culturel, ce qui permet de définir une écologie culturelle qui concerne à la fois les géographes et les anthropologues.* » [1981, p. 251]. La territorialité résulte de l'expression de ces liens matériels et symboliques entre nature et culture, elle peut se définir comme : « *La relation culturelle vue entre un groupe humain et une trame de lieux hiérarchisés et interdépendants, dont la figure au sol constitue un système spatial, autrement dit, un territoire.* » [ibid., 1981, p. 253].

Pour étayer son approche du territoire, J. Bonnemaïson s'appuie sur ses propres travaux concernant les sociétés mélanésiennes. Il se réfère également aux réflexions contemporaines d'une partie de la géographie humaine largement imprégnée par la correspondance entre l'homme et les paysages [J. GALLAIS, 1976. G. SAUTTER, 1979] et les apports d'A. Frémont [1976] sur l'espace vécu. Le texte appelle à l'étude des territorialités : « *la territorialité se comprend dès lors beaucoup plus par la relation qu'un groupe entretient avec la trame de lieux et d'itinéraires qui constituent son territoire que par la référence aux concepts habituels d'appropriation biologique et de frontière* » [p. 253]. En généralisant, en 1995, à propos d'études de cas concrètes sur les fonctions sociales et politiques contradictoires du territoire, il rappelle²³ qu'en de nombreux cas « *le territoire ne se définit pas par un principe d'appropriation, mais par un principe d'identification.* », et que ce principe d'identification repose sur « *les symboles qui y sont inscrits et les lieux qui les enracinent* ». Le sentiment d'identité collective et territoriale s'incarne spécialement dans des lieux privilégiés où s'inscrit l'empreinte d'une mémoire, que

23. BONNEMAISON J., CAMBRÉZY L. (1995).



La géographie, les villes et l'environnement : débats épistémologiques et enjeux contemporains

Bonnemaison propose de nommer les « géosymboles ». Peut être considéré comme un « géosymbole » tout lieu, site itinéraire ou édifice qui donne sens au paysage et, par-là, conforte l'identité des groupes.

P. Haeringer

P. Haeringer a été l'un des pionniers d'une approche sur « *l'organisation du cadre de vie dans les grandes villes* » qui combine l'étude des cadres de vie urbains, de la nature dans la ville [1980] et des pratiques citadines quotidiennes. Il défend une approche de « *la ville en tant que cadre de vie*. [...] « *L'unité du propos serait donc fournie par cette référence essentielle au milieu* » mais en partant du point de vue de « *l'homme-habitant* », c'est-à-dire « *le citoyen confronté à cette masse de pierres et de gens dans laquelle il s'insère* » [HAERINGER P., 1976, p. 1]. Dès 1976, il propose de créer un *Laboratoire d'écologie urbaine tropicale* afin de rattraper l'avance prise par des institutions non gouvernementales²⁴, les instituts scientifiques d'autres pays industrialisés ou africains, et de permettre que la recherche puisse jouer un rôle d'influence et de conseil auprès d'organisations internationales comme la Banque mondiale.

P. Pélissier et G. Sautter :
pour une écologie géographique des sociétés urbaines

Au milieu des années 1970, dans le contexte d'explosion urbaine du continent, les deux grandes figures de la géographie universitaire africaniste, jusqu'alors plutôt attachées aux questions rurales, G. Sautter et P. Pélissier, s'expriment dans des textes de réflexion sur la discipline qui ont une portée générale. Ils plaident pour que la recherche fondamentale — et pas seulement l'expertise — s'intéresse à l'urbanisation en prenant en compte la double dimension de la ville, comme *espace socialisé* et chargé d'héritages historiques autant que milieu *physique sensible*. Tous deux prennent alors le contre-pied des orientations dominantes.

Dès 1973, dans un numéro spécial des Cahiers d'études africaines intitulé « *villes africaines au microscope* » Gilles Sautter, donnant le « *point de vue d'un géographe* » sur les recherches en cours dans les villes africaines, appelle de ses vœux des études d'« *écologie géographique des sociétés urbaines* » [SAUTTER G., 1973, p. 405-406]. En 1980, dans son bilan du séminaire de Montpellier²⁵, Paul Pélissier, éminent ruraliste, partisan d'une approche empirique minutieuse accordant toute leur place aux habitants, à leurs pratiques et leurs représentations géographiques, rappelle la nécessité pour le géographe de combiner, au moins, trois conceptions de l'espace urbain : produit de stratégies de mise en valeur différenciées selon les groupes sociaux ou ethniques, enjeu de pouvoirs et de convoitises, support matériel et cadre de vie dont les caractères physiques (sol, pentes, drainage) orientent des faits sociaux (comme la ségrégation ou la spéculation foncière). Enfin il insiste sur l'intérêt de prendre en compte les « *modes du vivre en ville* » dans toutes les dimensions historiques et culturelles de la relation entre les citadins et l'espace [Pélissier, 1980, p. 231-237].

24. ENDA créée en 1972 et sa revue Environnement africain en 1974.

25. *Les grandes villes africaines*, sept. 1980, séminaire de Montpellier, ed., Société languedocienne de géographie, 1982.





Des thèses sur l'environnement urbain dans le monde tropical

Sous l'influence de G. Sautter, P. Péliissier et J.-P. Raison, spécialistes de sociétés rurales mais conscients de l'urgence d'études urbaines en Afrique, plusieurs thèses et recherches urbaines d'équipes liées à l'ORSTOM sont centrées sur la question de l'environnement urbain au tournant des années 1980. *L'Atlas de Kinshasa* a joué un rôle d'exemple. Outre ses apports factuels, cet ouvrage, initialement commandité et conçu comme une étude d'expertise, propose une réflexion fondamentale et méthodologique sur des observations géolocalisées urbaines à diverses échelles, qui incluent des observations environnementales très fines, liées aux conditions de vie des habitants (pente, état des rues, difficultés de cheminement des piétons ou de circulation des véhicules, érosion des pentes des quartiers non réglementaires et sous-équipés) et les mettent en relation avec le statut foncier ou avec le niveau de vie [FLORIOT J., de MAXIMY R., PAIN M., 1975]. Cette démarche débouche aussi sur deux thèses de géographie où M. Pain et R. de Maximy apportent chacun leur lecture de ce corpus original, apportant des éléments de conceptualisation, montrant les facteurs historiques, géopolitiques et les enjeux fonciers intra-urbains [PAIN, 1984]. R. de Maximy [1984] insiste davantage sur la dimension subjective des représentations de l'environnement et son rôle dans la construction de la cidadinité. *L'atlas de Kinshasa* sera à l'origine de la production de bases de données infographiques, puis de SIG portant sur d'autres agglomérations, comme Quito, et de la constitution ultérieure d'équipes de recherche travaillant sur l'environnement urbain à l'ORSTOM. Un autre programme de recherche de l'ORSTOM fut lancé peu après, sur le thème « *urbanisation et santé* », qui déboucha également sur des publications et des thèses portant sur les relations ville-environnement [SALEM, DORIER-APPRILL].

Des initiatives de la géographie physique

J. Tricart a joué un rôle particulièrement précoce et actif pour défendre une ouverture de la géographie physique à partir de ses articulations avec la géographie humaine. En 1972, en introduction de *La Terre planète vivante* — expression empruntée à Vidal —, il rend un hommage à M. Sorre (p. 6) et défend une approche par les milieux (en écrivant le terme en lettres capitales). En 1976 (il est alors membre du conseil de patronage de *L'Espace géographique*), il participe au *groupe de discussion* fondateur de la revue *Hérodote*. En 1979, il publie *Eco-géographies*. Le biogéographe G. Bertrand prend le relais pour promouvoir une jonction entre l'écologie scientifique et le champ social. En 1967-1968, à travers le concept de *géosystème*, il propose à la géographie physique de considérer, avec les méthodes qui lui sont propres, le fait que tous les milieux sont anthropisés, la nécessité d'une approche systémique et basée sur l'inter-disciplinarité.

Au début des années 1980, un débat public s'instaure autour de ces deux auteurs par le biais de la revue *Hérodote*, en particulier le n° 26 : *Ecologies/géographies* [3^e trimestre 1982]. Dans un éditorial intitulé « les Écologistes, les géographes et les « écolos » »²⁶, Yves Lacoste proclame « *que les géographes, s'ils*

26. Par « écologistes » entendre « écologie naturaliste » et par « écolos » entendre « écologie politique ».





La géographie, les villes et l'environnement : débats épistémologiques et enjeux contemporains

veulent être efficaces et reconnus comme socialement utiles, ne doivent pas se limiter (contrairement aux thèses de la « nouvelle géographie ») au cadre des sciences sociales et qu'ils doivent continuer à prendre en compte les différentes catégories de phénomènes que, par tradition, ils appellent " physiques " [...]. L'espace n'est pas seulement " social ", il est aussi " physique " » [1982, n°24, p. 6].

Dans ce même numéro, Y. Lacoste, J. Tricart, G. Bertrand, O. Dolfuss déplorent le retard pris par la géographie sur le thème pourtant stratégique des relations entre l'écologie scientifique universitaire et la géographie physique. O. Dolfuss analyse les tensions institutionnelles sous-jacentes à cette incompréhension mutuelle. La question posée est également interne à la géographie physique et au durcissement du clivage entre géographie physique et géographie humaine avec cette conséquence : la géographie a en quelque sorte « perdu » l'écologie. Y. Lacoste relève que les seuls écologistes qui s'ouvrent à la géographie sont les « *militants de l'écologie politique* ». Si au début des années 1980, les géographes tendent à nouveau à « *prendre l'Écologie comme modèle épistémologique [...]* les *écologistes (scientifiques) ignorent complètement la géographie* » [LACOSTE, 1982, p. 12].

Dans son plaidoyer « *Construire la géographie physique* » [1982, p. 90-116], G. Bertrand continue à proposer un meilleur « *enracinement dans l'environnement scientifique et culturel contemporain* », c'est-à-dire, la prise en compte de « *l'unité et l'unicité de la biosphère* », « *l'interdépendance biophysique et culturelle* » entre les sociétés et leurs milieux, la prise en compte des *dynamiques d'anthropisation* des milieux dits « naturels ». Vingt ans plus tard, G. Bertrand publie un recueil de tous ses textes parus entre 1968 et 2002, précédé d'une introduction épistémologique brève mais efficace. Nous renvoyons donc à la lecture stimulante de ces *Géographies traversières*, même si Bertrand y affirme, en introduction : « *L'environnement et la géographie ne sont donc qu'un vieux couple banal. Ni vraiment solidaire, ni vraiment séparé* » [2002, p. V].

La recherche géographique tarde cependant à suivre ces invocations et dans les programmes de l'enseignement secondaire, c'est en sciences de la vie et de la terre (SVT) que la question de l'environnement, même celui des villes, est abordé. Depuis les années 1980, ce sont d'abord des climatologues qui relancent la réflexion sur l'environnement urbain en tant que géosystème, avec des numéros de revues et des manuels accessibles aux étudiants sur les relations entre climat et pollution [P. PAGNEY et alii 1981. G. ESCOURROU, 1991], climat, confort corporel et santé en ville (A. BESANCENOT). À la suite d'appels d'offre émanant du Ministère de l'environnement, ce sont des ruralistes qui s'intéressent à la périurbanisation sous l'angle environnemental, posant la question de la préservation de ceintures vertes ou encore celle, plus théorique, de l'évolution des conceptions sociales et usages spatiaux de la « nature » et de la « campagne » (M. Berger, N. Mathieu). Enfin, ce sont à des biogéographes que l'on doit la promotion d'une géographie des environnements urbanisés et la production des synthèses et manuels abordant ce thème et accessibles aux étudiants de premier cycle [VEYRET I., PECH P., 1993]. Le thème du « risque » domine et légitime ces premières approches [PIGEON P., 1991]. Enfin, à partir des années 1990, une série de thèses commence à traiter cette thématique de manière centrale.





Géographie urbaine et environnement : un « vieux couple banal »

La lente réhabilitation de l'approche hommes/milieus urbanisés dans la géographie française se réalise donc en majorité hors du champ de la « géographie urbaine ». Elle coïncide avec le moment où, à la suite d'un long travail mené par des ONG pionnières et des lobbies de défense de l'environnement, le concept de *Développement durable*²⁷ se répand par le biais d'institutions internationales (ONU, PNUD, Banque mondiale...), à partir des protocoles de Rio et de Kyoto (voir *infra* les chapitres 2 et 3).

La nouvelle « écologie humaine » : approche pluridisciplinaire ou réinvention de la géographie humaine ?

L'étude intégrée des milieux, c'est-à-dire, au sens strict, l'*écologie* relève aujourd'hui, institutionnellement, de la section 67 : *Biologie des populations et écologie* au sein du Conseil national des universités (CNU) français, qui qualifie la discipline de rattachement des thèses soutenues et les valide. Cependant, l'écologie des biologistes ne saurait résumer le champ des études sur l'environnement. L'*écologie humaine* est encouragée par les organisations internationales, notamment l'Union européenne, l'OMS. Elle associe des disciplines très différentes : sciences du vivant et sciences sociales sont représentées dans le cadre européen de la Société d'Écologie Humaine. Faut-il en faire une discipline nouvelle, comme le propose l'argumentaire éditorial ci-dessous ?

« L'*écologie humaine* est une science nouvelle où l'homme est pris pour objet d'études écologiques. Il s'agit donc d'une écologie appliquée à l'homme. À la fois auteur et acteur, l'homme est devenu un facteur écologique nouveau. Il est la seule espèce capable de créer son propre environnement en transformant la nature; il anthropise la biosphère et porte gravement atteinte à la biodiversité. L'*écologie humaine* est donc l'étude de l'homme et de son environnement et de leurs interactions multiples. »

4^e de couverture du manuel de M. Lamy, 2001²⁸,
à l'attention des étudiants des CIEH

On reconnaît en effet, dans le projet de « l'écologie humaine » la formule de Sorre et la définition de la géographie dans son acception vidalienne, comme le signalent d'ailleurs un géographe [BEAUCIRE F., 1993] et un écologue naturaliste [R. BARBAULT, 1996] : « *Évitons d'être impérialiste et de réinventer la roue, dans le cas présent... la géographie ! Cet avertissement s'adresse également à ceux qui seraient tentés de réinventer l'écologie* ». Si la création d'une nouvelle discipline ne s'impose sans doute pas, il est plutôt réjouissant d'entendre cette proposition comme l'occasion d'un retour aux sources de la géographie en tant que discipline d'interface, et la réactivation de son dialogue avec l'écologie naturaliste autant qu'avec les sciences sociales.

27. *Sustainable development*, traduit parfois littéralement par *soutenable* (chez A. Lipietz, par exemple), et plus généralement par *durable*, ou parfois par *viable*.

28. LAMY M. (2001), *Introduction à l'écologie humaine*, Ellipses, 270 p.





La géographie, les villes et l'environnement : débats épistémologiques et enjeux contemporains

Le *Colloque d'écologie urbaine* organisé à Myons en 1991 par J.-M. Legay, biologiste, est un jalon dans cette direction. Il a débouché ensuite sur la fondation en 1992 de la revue pluridisciplinaire *Natures Sciences Sociétés*, dont l'objet n'est ni la nature, ni les sociétés mais les relations entre les deux. Le comité de rédaction de la revue, autour de J.-M. Legay, associe des disciplines variées et comporte un groupe actif de géographes, provenant eux-mêmes de différentes spécialités : géographie humaine (rurale et « tropicale » : N. Mathieu, J. Boutrais) et physique (G. Bertrand, D. Delahaye). N. Mathieu, auteure de travaux sur la notion de « nature » en géographie, est rédactrice adjointe.

La création d'une association pluridisciplinaire intitulée *Natures Sciences Sociétés Dialogues* vise à décloisonner les travaux portant sur « les rapports entre l'homme et la nature ou, plus largement et plus précisément, des rapports entre l'homme; la matière et le vivant ».

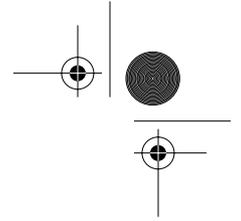
La division du travail scientifique segmente la connaissance et il est constamment nécessaire de travailler à une intégration et à une recombinaison de ces savoirs. Les nécessités de l'action y contraignent tout particulièrement, mais la recherche a aussi besoin de ces vues d'ensemble qui fournissent des repères communs à une communauté scientifique œuvrant sur des problèmes susceptibles de s'éclairer les uns les autres. C'est une interdisciplinarité large, incluant les sciences de la terre et de la vie, les sciences techniques et les sciences de l'homme et de la société qui est indispensable.

http://netx.u-paris10.fr/nss/nouvelle_page_16.htm

Fait révélateur prouvant son adéquation avec des préoccupations fortes du moment, la revue NSS, très dynamique, a été rachetée par le puissant groupe éditorial Elsevier. Les thèmes urbains y sont encore minoritaires, mais appelés à se développer.

Écologie dans la ville, écologie urbaine ou géographie de l'environnement urbain ?

Le terme d'*écologie urbaine* renvoie à la fois, dans un sens métaphorique, aux célèbres travaux de l'école de sociologie de Chicago, mais également aux études portant sur les écosystèmes en ville. On oublie souvent que les premiers sociologues de Chicago empruntèrent à leurs collègues biocénociens les concepts et la grille d'analyse propres à l'écologie pour décrire de manière métaphorique le phénomène urbain à Chicago et pour caractériser les relations entre groupes sociaux et les transformations de la ville... Les exemples les plus explicites sont notamment les principes de *succession* (remplacement d'une population par une autre), de *symbiose* (coexistence de populations différentes dans un même périmètre) ou de compétition entre groupes et composantes sociales. On en trouve l'explication dans l'ouvrage de M. Sorre [1957, p. 143-156]. Cependant, en France, la large redécouverte de l'écologie urbaine de l'École de Chicago date de la fin des années 1970, grâce à des traductions commentées [GRAFMEYER Y., JOSEPH I., 1979]. Celles-ci occultent la dimension évolutionniste de la première École de Chicago. Ainsi, pour J. Brun [1981], « *l'écologie urbaine est d'abord*



Géographie urbaine et environnement : un « vieux couple banal »

une interrogation sur l'évolution des rapports entre les structures sociales et l'organisation territoriale des groupes humains dans les villes. ». Le caractère métaphorique de l'assimilation entre géographie sociale (ou sociologie) urbaine et écologie végétale n'est plus explicite. Max Sorre, qui connaissait et citait (au moins depuis 1928) les travaux urbains de l'École de Chicago, soulevait il y a cinquante ans déjà cette question de l'ambiguïté liée aux « similitudes d'énoncé » entre le « problème écologique, à la fois en géographie biologique, en géographie humaine, en sociologie ».

Aujourd'hui, si l'on pratique des recherches bibliographiques, le terme d'*écologie urbaine*, souvent assorti de la notion d'*environnement urbain*, est surtout présent dans le champ éditorial opérationnel relevant de l'aménagement et de l'urbanisme. Dans le champ scientifique, on le trouve sous la plume des écologues ou des biologistes et dans le registre du *développement durable*. Pour éviter les ambiguïtés de terminologie, certains auteurs utilisent les expressions *écologie en milieu urbain*, *écologie physique* ou *écologie environnementale*, lorsqu'il s'agit de désigner une approche par l'environnement urbain privilégiant l'analyse des interactions entre groupes humains et milieu physique en ville²⁹.

Appliquée aux milieux urbains, cette approche permet de rendre compte, par exemple, des modifications climatiques intra-urbaines, déjà signalées par M. Sorre (1933) comme un possible objet d'étude des liens entre l'architecture (verticalité, hauteur des immeubles), l'urbanisme (largeur des voies, présence de réseaux souterrains), les climats et microclimats urbains et la géographie des nuisances et pollutions (voir *infra* les chapitres 13 et 14), ou encore de peuplement animaux en ville, comme les systèmes rats/égouts, métro/grillons, ou caniveaux/moustiques dans les villes tropicales (voir *infra* le chapitre 17).

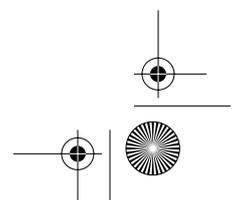
Animaux et ville

Dans le cas de la présence de flore et de faune en ville, le terme de « biodiversité urbaine » est neutre et descriptif [Clergeau et *alii*]. Mais l'usage banalisé du mot « nature » pourrait laisser croire, à tort, que la présence cette diversité biologique en ville serait un héritage pré-urbain ou encore une intrusion exogène.

Celle-ci se produit lorsque renards (Londres, Bruxelles) et coyotes (Ottawa, Los Angeles) cherchent en ville des refuges où ils ne sont pas chassés et où la nourriture est accessible même par grand froid ou sécheresse : ils recherchent les espaces non bâtis, les parcs, terrains vagues, les friches.

En revanche, les études réalisées sur les insectes « sociaux » ou anthropophiles (grillons, moustiques, termites ou blattes), ou encore sur les oiseaux (pigeons, goélands) et petits mammifères en ville (rats, souris, écureuils) soulignent bien que tous sont des commensaux (pas toujours souhaités) des activités et aménagements humains, des structures de l'habitat (termites), des réseaux (égouts) et

29. Voir les N° 64 et 65 de *Métropolis : Écologie urbaine. 1 : nouveaux savoirs sur la ville. Métropolis* (1984), 4^e trimestre, 127 p. (numéro dirigé par C. GARNIER et P. MIRENOWICZ). *Recherche, réflexions et débats sur l'environnement urbain et sur l'écologie en milieu urbain*. Numéro spécial : 1– bilan, historique, théorie du concept d'écologie. 2– les expériences, travaux, recherches inspirés de l'écologie urbaine et notamment de l'école de Chicago. 3– l'écologie urbaine et la gestion des villes: eau, pollution, énergie.





La géographie, les villes et l'environnement : débats épistémologiques et enjeux contemporains

mêmes des intérieurs domestiques dans le cas des souris, des mites et des blattes [CLERGEAU *et alii* ; BLANC ; et DORIER-APPRILL, *infra*, chapitre 17]. Leur capacité d'adaptation aux transformations de la morphologie urbaine et aux comportements citadins est remarquable. On connaît la responsabilité des rats et de leurs puces dans la propagation des grandes épidémies urbaines de peste (Marseille, 1720 ; Dakar, 1914). Marseille regroupe aujourd'hui environ la moitié de la population de goélands argentés (ici dénommés *gabians*) évaluée sur le territoire français, avec une croissance exponentielle de cette population à l'intérieur de la ville. Les gabians se nourrissent des déchets de la ville et de la décharge d'Entressen.

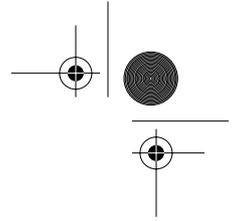
La dératisation, la désinsectisation, la lutte biologique contre les oiseaux urbains constituent des marchés économiques importants tout comme la gestion des déchets générés par ses animaux. Le coût collectif des déjections canines pose un problème aux municipalités de grandes villes occidentales. Selon la mairie de Paris, 200 000 chiens citadins produisent environ 16 tonnes de déjections par jour dans la capitale, provoquant 650 accidents par an et coûtant 70 MF d'enlèvement-nettoyage. En 2002, le contrat de 35 MF par an qui liait la ville à la société Ridalis pour les rotations de 140 caninettes (surnommées trivialement « motocrottes »), a été résilié, celles-ci ne ramassant que 20 % du tonnage quotidien, au profit de la mise en place d'aspirateurs polyvalents pour traiter les 2 400 kilomètres de trottoirs. Un arrêté spécial de la mairie (2002) rappelle désormais l'obligation du ramassage des déjections par les maîtres de chiens, et renforce l'éducation et la verbalisation. La densité extrême de ces animaux de compagnie dans certaines villes occidentales densément bâties, inadaptées à leur présence, et les incivilités consécutives de leurs maîtres, constitue un fait de société, bien aussi troublant que la présence des vaches sacrées dans les villes indiennes...

Employer le concept d'écologie urbaine au sens d'« étude concrète des écosystèmes anthropiques, présents dans le milieu urbain et de leurs interactions avec l'habitat humain », qui est son sens le plus usité dans les publications internationales, peut constituer une excellente entrée pour étudier les socio-systèmes urbains, si l'on admet que ceux-ci ne constituent pas des abstractions, mais s'incarnent dans la matérialité de la ville. J.-M. Legay l'exprimait d'ailleurs fort bien en introduction du colloque d'écologie urbaine de Mions : « La ville est à la fois un paysage avec ses signes, un milieu avec ses composantes physiques, une socialité liée à la densité de population. » [1991, CNRS/IASBSE, Lyon 1].

Nature, milieu, environnement : enjeux théoriques pour la géographie

La place nouvelle prise par les paradigmes de l'environnement et du développement durable conduit donc les sciences sociales à prendre position sur leur rapport aux faits physiques et matériels. Elle nous conduit à réinterroger les concepts géographiques fondamentaux de nature, paysage, milieu, environnement. Seuls quelques jalons peuvent être présentés ici. Le recours à la bibliographie de ce chapitre permettra de compléter cette approche.





Nature et humanisation

Aujourd'hui, l'idée de « nature vierge », revitalisée comme témoin d'un état préanthropisé de la planète, est l'objet d'enjeux identitaires ou touristiques. Elle est commercialisée à travers des titres de magazines de diffusion mondiale. La rigueur suggère d'autant plus au géographe de s'interroger sur les concepts respectifs de *nature* et de *milieu physique*, même si l'expression courante de *milieux naturels* (au sens de milieux physiques) se glisse souvent au détour d'une phrase³⁰.

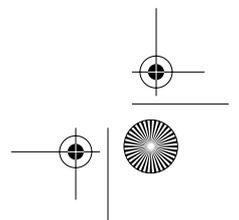
Le mot « nature » est couramment utilisé comme simple synonyme d'*espaces végétaux* ou d'*écosystèmes biologiques*. Dans les documents d'urbanisme, des zones « naturelles » sont distinguées des zones agricoles, urbaines, urbanisables ou industrielles. Le terme est alors employé comme synonyme d'espaces verts, de campagnes, de jardins. Un usage fantasmé ou idéologique de cette acception peut conduire à opposer radicalement nature et présence humaine, comme on l'observe dans certains mouvements, qu'ils soient localistes ou mondialisés, de préservation et de défense de la *wilderness* : « Le vierge et l'originel sont des valeurs en soi, indépendamment de leur utilité pour l'homme » [association Mountain Wilderness, Suisse, <www.mountainwilderness.ch>].

Or, depuis Reclus et Vidal jusqu'à une majorité de géographes français contemporains, le terme de nature n'est utilisé qu'avec de grandes précautions épistémologiques. Vidal prenait soin de rappeler qu'il n'y a quasiment plus d'espaces naturels à la surface du globe et, dans l'introduction des *Principes...* [1922], le mot de nature n'est jamais utilisé : « *Dans l'étude des rapports de la terre et de l'homme, la perspective a été changée [...] L'investigation préhistorique nous a montré l'homme répandu depuis un temps immémorial dans les parties les plus diverses du globe [...] L'homme a influé, plus anciennement et plus universellement qu'on ne pensait, sur le monde vivant.* » [VIDAL, p. 8, iii, « L'homme et le milieu »]. On trouve une valorisation (souvent critique, chez Reclus) de l'humanisation de la planète, jamais de réification d'une nature pré-humaine. L'essentiel de la géographie humaine universitaire du xx^e siècle est ensuite fondée sur l'idée positive d'une domestication de la nature comme signe de civilisation.

Certains renversent explicitement la perspective, en soulignant que la notion même de « nature » relève de la « culture », réfutant ainsi l'idée d'un dualisme entre ces deux concepts. Pour désigner la dimension affective ou symbolique du rapport à l'espace, quelques auteurs proposent de réhabiliter le concept de « paysage », plus fort que celui « d'environnement », dans le sens d'un reflet paysager des sociétés et de leurs cultures.

Gourou insiste beaucoup sur cette idée et la développe dans tous ses travaux, proposant la notion de « *techniques d'encadrement* » pour qualifier l'ensemble des facteurs de la « civilisation matérielle » (technologiques, socio-économiques ou culturels) de l'inscription géographique des hommes sur la terre à travers le façonnement de paysages : « *Il y a bien longtemps (au moins depuis le Néolithique) que les hommes ne vivent plus en équilibre avec la nature [...] Les paysages qu'analyse la géographie ne sont pas des écosystèmes mais des aménagements voulus par les civilisations et qui sont transformés par elles* » [1973, p. 364-365].

30. G. Demangeot lui-même, en titre de ses célèbres manuels aux petits croquis légendaires, place le terme « naturel » entre guillemets : DEMANGEOT J., 2000, *Les milieux « naturels » du globe*, 9^e édition, Paris, Armand Colin, 376 p. ; 10^e éd. à paraître en 2006.





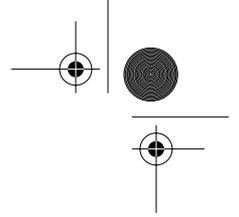
Les campagnes : un élément du patrimoine urbain

La ville est le milieu le plus artificiel qui soit, et les paysages des environs « naturels » ou « campagnards » des villes sont intimement et depuis longtemps, imprégnés d'urbanité et investis par des intérêts citadins. D'autre part, l'urbanité (conçue comme « sens » de la ville) ne se conçoit pas sans l'idée corrélatrice de la campagne ou « nature » (comme paysage, représentation, aspiration des citadins). C'est ce qui conduit Nicole Mathieu à faire l'hypothèse que la ville constitue « un terrain d'expérimentation exemplaire pour le décodage de la relation société/nature » et à proposer de « faire du rapport nature/ville un objet de recherche » [1999 et 2000].

Un usage construit de la notion de « campagne » suppose que l'on y aborde les dimensions historiques des paysages ruraux et « naturels » périurbains, dans leurs interactions fonctionnelles avec la ville. Ainsi, lors de la délimitation de « parcs naturels » périurbains, on oublie souvent qu'ils englobent des régions dont l'histoire paysagère est marquée depuis des siècles par la ville, comme les anciennes forêts royales de chasse d'Ile de France, les aires d'agriculture spécialisée liés à la consommation citadine, ou les formations végétales qui résultent de processus de dégradation récurrents, comme les garrigues de Provence³¹. Ces espaces sont le support de constructions culturelles associant les paysages avec des valeurs symboliques, imaginaires ou patrimoniales.

À proximité de la capitale, de Versailles et de Rambouillet, la vallée de Chevreuse, à l'ouest de Paris, a connu, dès le Moyen-Age, une forte transformation agricole liée à la proximité de la capitale du royaume et des activités artisanales, comme la tannerie, s'y sont développées ; au XIX^e siècle, elle a fourni les pavés de grès des rues de Paris et a contribué à son approvisionnement en produits frais. Les grandes fermes, granges, châteaux, monastères, l'abbaye de Port-Royal des Champs, berceau du jansénisme, nous rappellent la précocité de sa fonction de lieu de retraite résidentielle pour des catégories privilégiées cherchant la tranquillité dans des villages réhabilités à proximité de la grande ville, fonction grâce à laquelle son riche patrimoine « *natur-culturel* » a été préservé. La vallée de Chevreuse est l'un des espaces de plus forte valeur foncière et immobilière de la région Ile-de-France. Aujourd'hui, ses habitants effectuent individuellement des déplacements automobiles réguliers vers la capitale. Cependant, elle a été classée en Parc naturel régional en 1985. Au nom du développement durable, des associations très influentes y exercent une résistance contre les projets porteurs de nuisances locales : réorganisation des couloirs aériens et pollution sonore (voir *infra* le chapitre 9) ou prolongement de l'autoroute A12 avec l'argumentaire suivant : « *Le Parc naturel régional de la haute vallée de Chevreuse est l'un des principaux maillons de la politique de l'environnement à l'échelle régionale. Il est aujourd'hui menacé par le projet de prolongement de l'autoroute A12 entre Trappes et Les-Essarts-le-Roi. Un vif sujet de préoccupation pour la population et les élus du parc, ainsi que pour ceux qui ont compris les enjeux du développement durable car l'environnement est l'affaire de tous* ».

31. Cf. *infra* les chapitres 10 par J-P. Charvet et M. Poulot et 11 par J-P. Amat et M. Hothyat.



Milieu et environnement : construction anthropique, construction sociale, construction symbolique

Il faut d'abord prêter attention aux nuances de sens et aux registres d'interprétation que l'on peut attribuer aux concepts de « milieu » et « environnement »... même si Vidal de la Blache ne les distinguait pas, car le mot d'environnement n'était pour lui qu'un anglicisme du précédent [1922, p. 7]. La tradition géographique et les tentatives récentes de conceptualisation les différencient cependant.

Lorsque P. George [1971] énumère les éléments du *milieu*, il se réfère à des éléments physiques : sol, eau atmosphère. G. Rougerie [1975], définit lui aussi le *milieu* comme un concept de géographie physique « un ensemble défini par un équilibre dynamique d'un champ de forces physico-chimiques et biotiques », et trouve le terme d'environnement trop flou : « des éléments plus ou moins disparates, formant un ensemble assez mal délimité, assez mal centré aussi et qui entourent un sujet sans nécessairement avoir des rapports avec lui ».

Il est admis, cependant, que les milieux (physiques) du globe sont tous, plus ou moins soumis à des transformations humaines plus ou moins anciennes, directes, volontaires ou non et susceptibles de constituer des potentiels ou des risques, l'exemple le plus probant étant le réchauffement climatique. En outre les éléments des milieux ne sont ni empilés ni juxtaposés mais articulés de manière complexe et dynamique. C'est le sens du concept de *complexe écologique*, proposé par M. Sorre, qui inclut les hommes (en société) et leur « *action réfléchie* » dans une étude écologique des milieux : « le milieu devient une création de l'homme » [SORRE, 1957, p 134]. Sorre préfigure en quelque sorte les propositions conceptuelles de G. Bertrand sur le « *géosystème* ». G. Bertrand a consacré une grande partie de son travail, depuis 1967, à montrer la grande part de l'anthropique dans les milieux physiques, à travers cette notion. Il fait évoluer sa pensée en présentant ensuite le géosystème comme « *Système territorial naturel* » [1978], pour ensuite proposer une grille d'analyse qu'il appelle le système « *Géosystème, territoire, paysage* » et qui prône l'inter-disciplinarité.

Les travaux épistémologiques de P. Pinchemel, M.-C. Robic et J.-L. Tissier, sont très éclairants sur cette évolution. J.-L. Tissier note que, ces dernières années « *la perspective "œkoumène" est inégalement explicite dans les ouvrages de géographie humaine. Elle est affichée quand l'auteur (...) ambitionne de refonder le projet de la géographie humaine, en retournant aux origines et en soulignant la nouveauté* » [TISSIER, 2003]³². Les réflexions d'A. Berque ou de J.-P. Ferrier, qui prolongent une démarche inaugurée en France par E. Dardel [1952], sont motivées par la volonté de conceptualiser la posture de la géographie en montrant que la géographicit , dans sa double valeur ontologique et  thique, permet de d passer le dualisme nature/culture qui impr gne la philosophie occidentale de Platon   Descartes.

Berque est l'auteur qui a le plus th oris  r cemment « *la science de l' coum ne c'est- -dire de la Terre en tant qu'elle est humanis e : habit e, am nag e, repr sent e, imagin e par les soci t s humaines* » [BERQUE, 1995, p. 365] . Il ne d finit pas l' coum ne comme une  tendue mais « *comme la relation d'un groupe*

32. TISSIER J.-L. (2003), in CYBERG O - <http://193.55.107.45/envirosoc/oekoumene.htm>



La géographie, les villes et l'environnement : débats épistémologiques et enjeux contemporains

humain à l'étendue terrestre ». La relation est « à la fois écologique, technique et symbolique » [ibid., p. 13-14]. Berque insiste beaucoup sur le caractère symbolique et sur les aspects concrets, vécus, parfois ambivalents ou paradoxaux de cette relation. La relation d'une société à son environnement ne se borne pas à l'action de transformation ou d'aménagement mais aussi aux représentations et « suppose le regard des habitants de la contrée sur les phénomènes de leur environnement » [ibid., p. 125].

La démarche d'A. Berque privilégie d'abord le point de vue de la phénoménologie de la perception, du sujet et de son inscription au monde. Berque insiste d'abord sur le caractère ontologique de la *médiance*, c'est-à-dire la géographicit   essentielle des humains : « Dans la médiance, l'environnement fait structurellement partie de l'être » [ibid., p. 129].    la suite d'E. Dardel, il affirme que « la géographicit   est fondatrice de l'humanit   » [BERQUE, 1995., p. 11-12].

Au del   des h  ritages philosophiques revendiqu  s³³, la notion de médiance s'inscrit implicitement, on l'a vu plus haut, dans la trame d'une tradition g  ographique ancienne. Ainsi Barrows, pr  sident de l'association des g  ographes am  ricains, proposait en 1923 une d  finition qui   voque celle de la médiance : « Ce n'est pas le fait humain qui est g  ographique, pas plus que le fait environnemental mais plut  t la relation qui peut exister entre les deux. La g  ographie est une science des relations » [BARROWS, 1923, p. 12, cit   par M. C. Robic].

La g  ographie fran  aise et le paradigme du d  veloppement durable

Le projet du *D  veloppement durable* vise    concilier le d  veloppement   conomique, l'urbanisation, la qualit   de l'environnement, et le bien-  tre des urbains (une approche historique et critique de cette notion est d  velopp  e dans le chapitre 3 *infra*). Cette notion promue par le monde des organisations internationales conna  t un succ  s public. Elle n'  mane pas du monde scientifique, mais inspire les r  flexions d'auteurs qui proposent de penser le basculement des relations de l'homme    la terre, et de d  finir un respect contractuel de la plan  te.

La diffusion mondiale de ces id  es est favoris  e par la tenue m  diatis  e des Conf  rences internationales, notamment celle de Rio (1992). Deux grandes conventions internationales, la Convention sur la Biodiversit   (CBD) et la Convention sur le Changement climatique, affichent une nouvelle prise en compte internationale des risques   cologiques globaux, ceux de la modification de l'  cosyst  me plan  taire du fait de la pression des activit  s (voir la fiche 1 de cet ouvrage sur le protocole de Kyoto). Cependant, le positivisme et la foi dans les « am  nagements » conduisent une partie des « nouveaux g  ographes » acad  miques    r  sister avec vigueur    cette sensibilit   nouvelle et ce n'est que tr  s progressivement qu'une partie de la g  ographie commence    r  fl  chir aux possibles enjeux scientifiques et conceptuels de cette notion pour la discipline.

33. Le philosophe japonais Watsuji Tetsur  , qui fit lui-m  me, en 1935, une relecture critique d'*  tre et temps* de Heidegger [1927].



Le positivisme reste dominant

Le scepticisme domine alors au sein de la géographie universitaire française. En 1992, la revue *L'Espace géographique* [1992, n° 3] consacre un dossier complet à la question de l'environnement dans le contexte de la conférence de Rio. Le propos est diversifié et cependant toujours sceptique face à l'*écologisme* (sic). R. Brunet ne résiste pas au plaisir de la polémique concernant « l'étrange foire de Rio », il approuve la déclaration de Heidelberg « par laquelle des dizaines de scientifiques remettent à leur place les délires écologistes » [1992, p. 219]. Il se fonde ensuite sur l'ouvrage de Claude Allègre publié la même année³⁴ pour rappeler que l'*actualisme* d'évolutions récentes (réchauffement climatique, hausse du niveau marin...) ne sauraient fonder la prédiction de catastrophes écologiques imminentes pour l'humanité et que les espèces vivantes n'ont évolué qu'en survivant aux catastrophes (argumentaire qui était déjà exactement celui de Laborit en 1971). On retrouve donc une position scientiste de la géographie, qui récusé le principe de précaution et affirme son optimisme dans l'idée d'un progrès technologique que « quelques fumées de voitures » (sic) ou d'usines ne devraient pas remettre en cause.

Dans le même numéro, O. Dolfuss pose cependant le problème d'une « situation nouvelle dans les rapports Humanité/nature ». Après avoir rappelé que « l'Homme a une histoire parce qu'il transforme la nature et qu'il en exploite les éléments après les avoir identifiés, répertoriés, utilisés » [DOLFUSS, 1992, p. 223], il souligne la double spécificité contemporaine que constitue désormais, d'une part l'intensification des impacts et « la possibilité de modifier durablement par des actions humaines l'atmosphère et la biosphère » [ibid., p. 225] et, d'autre part, les progrès scientifiques de la connaissance de la terre qui permettent l'évaluation de ces impacts ainsi que le développement d'« inquiétudes planétaires » comme l'effet de serre et le réchauffement climatique [p. 228]. Bien qu'il juge ces craintes insuffisamment fondées, car basées sur des connaissances inégalement validées et des débats d'opinions nourris par médias, Dolfuss invite la géographie à conceptualiser et à formaliser des rapports entre ce qu'il appelle « système monde » et « système terre » et conclut que « les analyses des interactions entre sociétés humaines et Nature restent au cœur de la réflexion géographique »³⁵. Mais à aucun moment de sa réflexion, il ne remet en cause sur le fond le principe productiviste de « l'accélération des croissances », se bornant à en constater les impacts.

L'ingérence écologique serait une forme de domination Nord/Sud

Comme le prouvent les rebondissements des divers sommets et conventions consacrés à la question (Montréal, Rio, Kyoto, La Haye, Johannesburg), les enjeux concrets du développement durable créent des tensions, de l'échelle planétaire à l'échelle locale, mettant en jeu les rapports Nord-Sud, les relations entre Union européenne et États-Unis, entre États et minorités, entre riches et pauvres, citadins, paysans et forestiers, etc.³⁶ Du fait de leur dépendance à l'égard des bailleurs, les

34. ALLÈGRE C. (1992), *Introduction à une histoire naturelle*, Paris, Fayard, coll. « Le temps des sciences », 410 p.

35. Peu après (1992) O. Dolfuss participe au lancement de la revue pluridisciplinaire *Nature, sciences et sociétés*.

36. LIPIETZ A. (2003).





La géographie, les villes et l'environnement : débats épistémologiques et enjeux contemporains

pays en développement sont plus contraints que d'autres, à adhérer aux *normes* environnementales internationales : avoir rédigé un « agenda 21 » devient une condition de l'aide internationale. Symétriquement ils peinent à changer leurs modes de production ou de circulation urbaine, et surtout à faire entendre leur voix dans les négociations importantes, comme celle de la régulation mondiale des émissions de GES (voir *infra* le chapitre 8). L'une des plus importantes questions concerne la participation des pays du Sud à la définition des critères environnementaux internationaux et les modalités suivant lesquelles les pays du Nord seraient disposés à prendre en charge une partie du coût de leur « mise aux normes ». Si bien qu'aujourd'hui, l'*ingérence écologique* [ROSSI, 2000] peut être interprétée comme un levier supplémentaire de pression des puissances industrielles sur des pays démunis. F. Constantin *et alii* [1994], puis G. Rossi [2000] vont jusqu'à présenter le développement durable comme un argumentaire perverti au service d'une forme de *néocolonialisme* environnemental. À travers lui, de grandes ONG internationales de conservation de la nature, qui accordent la priorité à la préservation de la biosphère sur l'humanité, se constitueraient en alliées objectifs d'intérêts industriels du Nord pour contrer le développement des pays du Sud (G. Rossi pointe surtout l'ONG Greenpeace). C'est par exemple le cas pour la délimitation de certaines réserves de la biosphère ou parcs naturels dans des zones de forte pression démographique et de misère agricole³⁷.

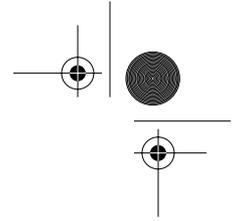
Le principe du « développement durable » est dévoyé pour diffuser le néolibéralisme

La communauté internationale se préoccupe de concilier la productivité des villes avec la qualité de vie des urbains tout en sauvegardant leur environnement (notion de « ville écologique ») et en contribuant à une amélioration écologique globale (voir le chapitre 3 de cet ouvrage, par C. De Miras). Mais cette notion de *ville durable* peut également laisser dubitatif lorsqu'elle sert à promouvoir, en invoquant la notion de *gouvernance*, le désengagement des pouvoirs publics et les partenariats public-privé pour gérer les espaces urbains dans une logique marchande (voir *infra* les chapitre 3, 18 et 19). Par exemple, en tête du chapitre de conclusion (« Villes et collectivités : sur la voie d'une écologie durable ») d'un volumineux *Ressources mondiales 1996-97* consacré à l'environnement urbain³⁸, les instances internationales dominantes résumant ainsi leur position: « *la gestion des ressources environnementales [...] est l'un des plus grands enjeux des villes du monde* » et « *relever le défi urbain exigera l'action concertée de tous ceux que le sort des villes intéresse : gouvernements de tous les niveaux, organisations non gouvernementales (ONG), entreprises privées, collectivités et citoyens* » [World Resources Institute, 1997].³⁹

37. Nombreux exemples africains cités dans ROSSI G. [2000, pp. 59-70]. Voir aussi le numéro 53 de *Politique Africaine* intitulé *L'homme et la nature en Afrique* (1994).

38. Co-édité par les institutions internationales les plus influentes : Banque Mondiale, Comité 21, CRDI, PNUE, PNUD World resources institute.

39. WORLD RESOURCES INSTITUTE ; PNUE ; PNUD ; BANQUE MONDIALE, *Ressources mondiales 1996-1997 : l'environnement urbain*, Centre de recherche pour le développement international, Comité 21, 1997, 398 p.



Nature, milieu, environnement : enjeux théoriques pour la géographie

Utilisée par des instances financières (FMI, Banque mondiale), la prescription de *durabilité économique* conduit à justifier des mesures qui n'impliquent pas forcément la préservation des écosystèmes ni l'équité sociale : par exemple l'implantation de péages routiers dans le cadre de l'Initiative de gestion de la route (IGR), lancée conjointement par la *Banque mondiale* et la *Commission économique des nations unies pour l'Afrique*. Au Bénin, c'est la notion de développement durable qui est mobilisée (par l'État et par les bailleurs) dans l'argumentaire pour doubler la capacité des 35 kilomètres d'autoroutes de la conurbation Cotonou-Porto-Novo, dont l'entretien est financé par l'ouverture d'un péage géré par une société privée. Or, sur cette bande de terre intensément urbanisée, située entre mer et lagune, c'est l'unique voie que peuvent emprunter les habitants qui effectuent quotidiennement la navette d'une agglomération (Porto-Novo, capitale politique, 220 000 habitants) à l'autre (Cotonou, capitale économique, 1 million d'habitants). Le développement routier figure légitimement dans l'agenda 21 du pays. Mais ici, le choix « du tout automobile » s'est effectué au détriment de la réhabilitation d'une voie ferrée désaffectée qui existe entre les deux villes.. Les usagers sont donc « captifs » d'une unique infrastructure routière, source de pollution automobile, qui est désormais gérée comme un service marchand, sous les auspices internationales.

La responsabilité éthique de la géographie

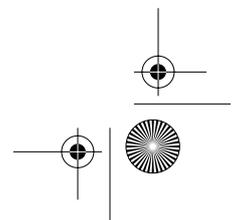
Si ces critiques sont justifiées, elles ne concernent finalement que certaines instrumentations du paradigme : il faut distinguer les principes du *développement durable* et les usages décalés dont il fait l'objet. Or, le paradigme du développement durable nous renvoie à des questions éthiques fondamentales sur la responsabilité de la géographie, son rôle possible dans la prise de décision publique, ses éventuels engagements.

Sur les enjeux du devenir de la planète, les conceptions éthiques de Reclus⁴⁰ n'avaient guère rencontré d'échos dans la discipline, il était pourtant précurseur d'une écologie politique, : L'homme « *vraiment civilisé* » est celui qui comprend « *que son intérêt propre se confond avec celui de tous et de la nature elle-même.* » (...) « *Devenu « la conscience de la terre » l'homme digne de sa mission assume par cela même une part de responsabilité dans l'harmonie et la beauté de la nature environnante* » [RECLUS, 1864, p. 763]. Loin du positivisme et de la foi dans le progrès civilisateur⁴¹, Reclus se préoccupe non seulement des possibles impacts environnementaux d'activités ou d'implantations humaines mal gérées, ar exemple les effets pervers des défrichements ou des endiguements de fleuves [*ibid.* p 764-765] mais aussi de la discordance entre progrès et aggravation des inégalités, et des effets néfastes de toute forme de domination politique, y compris la colonisation.

De grandes figures de la géographie ont plaidé cependant pour un engagement des compétences géographiques dans une action « responsable » vis-à-vis de l'environnement. C'est le cas de P. Gourou qui a participé à la définition de grands programmes d'aménagement rural dans le monde tropical et de P. Georges, pro-

40. Reclus, 1864. « De l'action de l'homme sur la géographie physique, l'homme et la nature », 1^{er} décembre 1864, in *Revue des deux Mondes*, p. 762-770, en ligne sur le site de la Bibliothèque nationale de France.

41. « Le progrès » constitue le thème du chapitre XII du tome 6.





La géographie, les villes et l'environnement : débats épistémologiques et enjeux contemporains

moteur de l'idée de « géographie active » et qui dans *l'Homme et la terre*, en plus d'une réflexion générale, consacre un chapitre spécifique à l'environnement, sous-titré « *Responsabilité de la géographie* » [1989, chapitre 5].

Dans *Être humains sur la terre. Principes d'éthique de l'écoumène* [1996, Paris, Gallimard], A. Berque conceptualise cette position et l'inscrit dans une tradition kantienne en poursuivant une réflexion philosophique sur la *médiance*, analysant les transformations de la manière dont les hommes « habitent » la terre, leur potentiel destructeur, et la nécessité d'une « éthique de l'écoumène ». Celle-ci ne sacrifie pas la nature (reproche adressé au « fondamentalisme » écologiste) et ne subordonne pas l'humain à l'écologique. Au contraire, elle présuppose que l'humanité soit capable d'une responsabilité morale à l'égard de la terre, qui confirme l'être humain dans sa qualité de sujet, et confère à l'homme un statut à part au sein d'une nature objectivée.

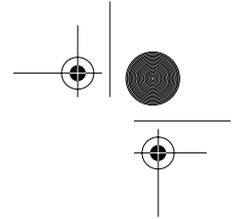
La réflexion de J.-P. Ferrier, assez proche, est articulée à une observation de dynamiques régionales contemporaines (l'étalement urbain et périurbain d'échelle régionale sur le littoral méditerranéen). Il conçoit le rôle des sciences géographiques comme « *l'exploration de ce rapport humanisation-territorialisation à cet exceptionnel interface nature-culture qu'elles rencontrent dans les territoires.* » [FERRIER J.-P., 1996, p. 95]. Notre discipline devrait tenir une place majeure en contribuant à divulguer la prise de conscience collective de la géographicités humaine, c'est-à-dire « *l'inséparabilité Nature-Culture des lieux* » qui « *nous est intérieure* » et « *qui est déployée dans les lieux* ». Pour J.-P. Ferrier, cette prise de conscience dépasse la connaissance scientifique et lui donne un véritable sens politique pour « *renouveler le débat public sur notre avenir commun* » en ouvrant la voie à une possible « *habitation durable des territoires de la Terre* ». [ibid., p. 95-96]. Il s'agit ici de dépasser l'introspection pour aller vers une démarche engagée dans des enjeux collectifs, en insistant sur la nécessité de remodeler les relations homme-nature à travers un « *nouveau contrat géographique* » autour des « *référentiels habitant, identité, équité* » [FERRIER J.-P., 1998].

Dynamiques urbaines actuelles et environnement

Une transition urbaine massive

La transition vers une urbanisation majoritaire de la planète est la mutation géographique majeure de la période actuelle. Si le rythme démographique de croissance se ralentit dans les pays avancés, c'est que ceux-ci arrivent au terme de leur transition urbaine. Mais corrélativement, l'étalement spatial urbain s'accroît. Ces espaces urbains de faible densité sont particulièrement coûteux sur le plan des impacts environnementaux (chapitres 7 et 9).

La croissance urbaine se poursuit dans le tiers monde à un rythme ralenti par rapports aux années 1960 à 1980 où des taux supérieurs à 5% par an (doublement d'une ville tous les dix ans) n'étaient pas rares. Mais les villes doivent gérer l'héritage de ces décennies d'expansion incontrôlable. Si la plupart des grandes mégapoles du monde appartiennent désormais aux pays des Sud, elles se situent pour la plupart dans les pays économiquement émergents et connaissent aujourd'hui une croissance lente. Soutenues par des dynamiques économiques très inégalement réparties, les très grandes villes évoluent partout en agglomérations et régions



Dynamiques urbaines actuelles et environnement

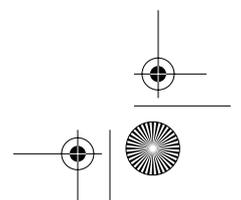
urbaines complexes, souvent recensées et administrées sous forme d'aires métropolitaines, de plus en plus hétérogènes et difficiles à gérer. Elles sont relayées par des systèmes de villes secondaires de plus en plus étoffés. Ce sont les pays les plus démunis qui connaissent actuellement les taux d'urbanisation les plus rapides.

Les disparités mondiales sont d'abord liées au niveau d'industrialisation, au mode de développement social et aux politiques nationales. Dans les pays anciennement industrialisés, la croissance démographique des villes est désormais presque nulle, mais l'étalement spatial péri-urbain ne se dément pas. L'urbanisation qui s'étale génère des espaces mixtes où le gradient est insensible entre ville et campagne. Ce fut le cas depuis longtemps, en Angleterre et aux États-Unis, particularité qui étonnait au début du XX^e siècle et fut décrite déjà par E. Reclus (voir *supra*) et Vidal de la Blache : « *La ville américaine a son appareil de circulation permettant de spécialiser les quartiers, de séparer la ville des affaires de la ville du home, d'interposer entre elles d'immenses parcs, d'avoir sa campagne à l'intérieur. [...] Essaimant autour d'elle, étendant indéfiniment ses quartiers suburbains, la ville est la plus parfaite expression de l'américanisme...* » [VIDAL, *Principes*, p. 295]⁴². On ne décrira pas ici de manière détaillée des processus, chiffres ou exemples qui sont facilement accessibles dans une littérature récente [DORIER-APPRILL, dir., 2000].

Espaces urbains de faible densité

Les phénomènes de métropolisation régionale et de sub-urbanisation, d'abord décrits aux États-Unis, sont devenus planétaires, avec des formes diverses selon les modalités du développement, les traditions d'articulations villes-campagnes, les facilités de déplacements pendulaires domicile-travail liées à l'automobile. Cette mutation des formes urbaines donne lieu à une floraison lexicale qui tente de décrire l'imbrication croissante des espaces : Métropolisation, suburbanisation, *urban sprawl*... [DORIER-APPRILL, 2001]. Ainsi, à la suite des travaux de T.G. Mc Gee [1991], l'habitude s'est répandue de désigner du terme de *desakota* (de l'indonésien *desa* et *kota* qui signifient respectivement « village » et « ville ») des espaces ruraux asiatiques de grande densité de peuplement, qui constituent de véritables corridors de plusieurs dizaines de kilomètres le long des axes de communication reliant les différents noyaux urbains [SEVIN, 2000]. Ces régions où se mêlent étroitement activités agricoles (riziculture intensive et modernisée, maraîchage destiné à la clientèle urbaine) et non-agricoles (PME, industries manufacturières), sont occupées par des populations mi-rurales / mi-citadines, habituées à se rendre chaque jour en ville et /ou à pratiquer une double activité. Par delà la fascination pour l'Asie, pour la « nouveauté » et pour les études anglo-saxonnes, n'oublions pas que le phénomène d'imbrication fonctionnelle et résidentielle entre urbain et rural au sein de régions étendues n'est pas si récent dans les pays européens eux-même (à commencer par le modèle de la Cité grecque) et a fait l'objet, depuis longtemps, d'études historiques nombreuses et désormais classiques qui inspirent la réflexion géographique actuelle (notion de « ville-campagne ») : on pense à la Toscane, à l'Ile-de-France... ou à la Belgique, étudiée par E. Reclus en 1905 (voir *supra*)...

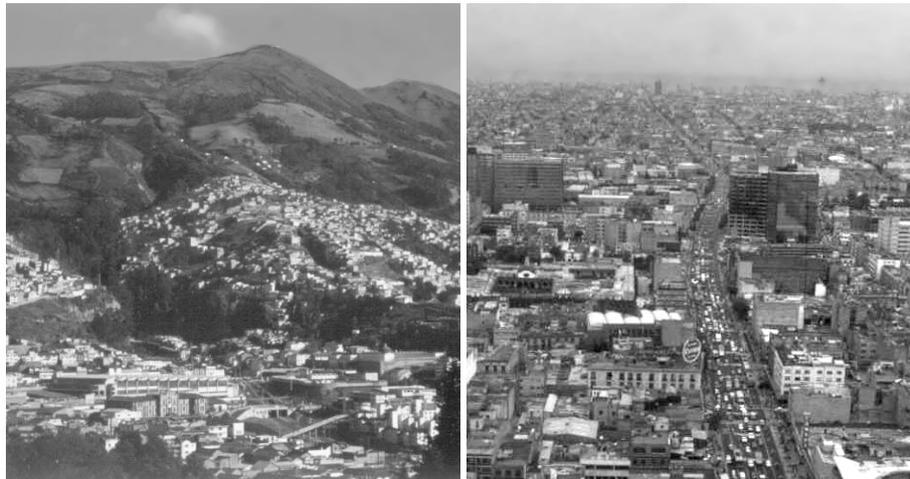
42. Si aucune partie des *Principes* ne traite spécifiquement de la ville, de Martonne, qui en fut l'éditeur posthume, nous indique qu'un chapitre était prévu par Vidal, et l'on trouve en annexe des textes qui annonçaient cette réflexion.





Pauvreté urbaine majoritaire, insalubrité et risques dans les villes des Sud

Dans le tiers monde et les pays économiquement émergents, le gigantisme et la poursuite d'une croissance — même très ralentie pour les plus grandes villes (mais très rapide pour les villes moyennes) — pose toujours d'énormes problèmes d'accès aux ressources vitales (eau) et de salubrité publique. Ceux-ci sont liés à la faiblesse des institutions gestionnaires des villes, à la pauvreté majoritaire des habitants et au désintérêt de dirigeants politiques privilégiés pour les espaces et les services publics desservant les quartiers démunis. Il en a résulté, depuis quatre décennies, l'extension incontrôlée des quartiers « non réglementaires », sous-équipés, dans des espaces souvent impropres à l'urbanisation : bas-fonds humides, inondables, versants abrupts, zones soumises aux impacts sismiques, ou encore proches d'usines très polluantes. La dégradation environnementale et l'insalubrité, avec leur cortège d'ordures et d'eaux stagnantes y constituent la face la plus immédiatement visible des profondes insuffisances de gestion collective de l'espace, des carences et pénuries des services publics, de l'appauvrissement du plus grand nombre, bref, d'une *transition urbaine* qui se déroulerait dans la douleur. (voir *infra* la quatrième partie).

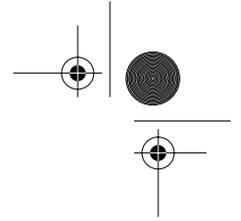


A

B

Photos 1.1 **A** Quito, un site de haut plateau. Le centre ville est à 2600 m d'altitude, entouré de volcans. Sur leurs pentes sensibles au ravinement s'installent les quartiers informels, jusqu'à plus de 3000 m d'altitude. À gauche, un ravin ou « quebrada » s'est ouverte au cœur d'un quartier à cause des défrichements. **B** Mexico, 20 millions d'habitants dans l'agglomération, la ville est entourée de sommets volcaniques que l'on ne distingue souvent plus à cause de la pollution atmosphérique. Un arsenal de mesures destinées à réduire la circulation automobile et les émissions industrielle tend à modifier la situation. Mais l'étalement métropolitain exporte le problème loin du centre de l'agglomération.

Clichés : E. Dorier-Apprill.



Les études réalisées sur la gestion des milieux biophysiques intra-urbains montrent la complexité des liens entre société et milieux dans les villes. L'implantation de quartiers pauvres et illégaux dans des espaces insalubres n'est évidemment pas le simple effet mécanique de la croissance urbaine, mais la seule réponse populaire possible à l'absence de logements locatifs pour des citoyens dont la majorité travaillent dans l'informel et n'ont pas de revenus réguliers. Le risque environnemental compte moins que celui de ne pas nourrir sa famille. Les enquêtes menées à Quito par P. Peltre, P. Metzger, R. D'Ercole *et alii* avaient su combiner une analyse des risques géomorphologiques urbains (montagnards et tropicaux) avec celle de leur perception et de l'acceptabilité sociale de ces risques, montrant bien comment dans cette ville, les quartiers informels les plus pauvres se trouvent relégués « au dessous du volcan », du mauvais côté par rapport aux coulées de lave, ou encore « au bord du ravin »⁴³... le fait que, dans l'échelle des risques évoqués par ces habitants, celui de l'éruption volcanique ou de l'effondrement de la maison soient perçus comme très relatifs par rapport à la peur du chômage ou de la maladie, n'enlève rien à leur réalité objective. Les stratégies individuelles, les systèmes culturels de représentations, mais surtout les hiérarchies intériorisées et l'aliénation sociale jouent ici un rôle essentiel dans la perception de l'environnement.

Les villes des pays en transition industrielle connaissent, en plus, des problèmes de pollutions atmosphériques, aggravés par la déficience des législations environnementales qui précisément attirent les investisseurs industriels. Des choix géopolitiques d'échelles multiples sont donc en cause à travers l'absence de normes adéquates pour réduire les nuisances et risques (voir *infra* les chapitres 3, 8, 18 et 19).

La ville à la campagne ?

Les projets hygiénistes de « cités-jardins » du XIX^e siècle (voir *infra* le chapitre 2 par Y. Veyret) ont été relayés par des créations contemporaines. Ainsi, Les villes nouvelles les plus récentes de la périphérie parisienne (fin des années 1970) ont été conçues dans le souci de réaliser la symbiose de la ville et de la campagne. Création *ex nihilo* sur des plateaux de grande culture, Saint-Quentin-en-Yvelines à 40 kilomètres de Paris est objet de nombreuses études. L'habitat peu dense, mêlant de petits immeubles à une majorité de lotissements pavillonnaires, fut disposé de part et d'autres de larges parcs aux vallonnements savamment construits, allées, axes piétonniers, lambeaux forestiers préservés [LUXEREAU, 1995]. De nombreux toponymes comme celui du lycée des *sept mares* y évoquent l'idée de campagne. Des forêts domaniales et des ceintures agricoles entourent l'agglomération. À l'image du modèle bien connu des Britanniques (*pick on your own*), les habitants peuvent aller cueillir ou ramasser leurs pommes ou leurs groseilles dans des exploitations reconverties à cet effet, mêlant achats alimentaires et plaisirs de la campagne. Cependant les nouveaux habitants de cet environnement idéalement préconçu par architectes et urbanistes doivent effectuer des migrations pendulaires pour gagner la capitale et ses emplois, aux prix de longues heures d'embou-

43. PELTRE WÜRTZ (2000).



La géographie, les villes et l'environnement : débats épistémologiques et enjeux contemporains

teillages. Ces migrations de travail ont nécessité d'importants travaux routiers, l'augmentation de capacité de l'autoroute dite « de Normandie », des RN10 et RN12 (voir *infra* les chapitres 7 et 10). La ville nouvelle ou « ville à la campagne » est liée à l'automobile.

Ce n'est que récemment que les opérateurs, urbanistes et géographes ont pris conscience des surcoûts liés à ce modèle de ville étalée, de « ville-campagne ». Surcoûts en terme d'espace, d'infrastructures routières mais de pollutions automobile et problèmes d'exposition aux nuisances sonores (voir *infra* les chapitres 7, 13 et 14). Les études récentes montrent que les concentrations d'ozone peuvent être plus fortes dans ces périphéries urbaines (notamment sur les reliefs et les forêts) que dans le cœur des villes denses. Dans ce débat en termes d'économies d'échelles et de pollutions, de plus en plus nombreux sont les urbanistes qui préconisent un retour à des agglomérations urbaines plus denses, entourées de zones vertes protégées...

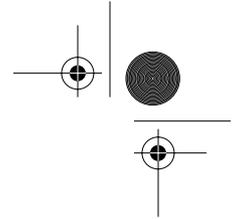
Tout l'enjeu consiste, dans les stratégies des résidents, à vivre à proximité ou dans ces zones vertes ou protégées. Mais l'accès résidentiel à ce type de paysage « préservé » peut être l'objet de tensions et d'affrontements, comme c'est aussi le cas de Monterrey (Nord-Est du Mexique).

Monterrey est une métropole de 3,2 millions d'habitants (2000). Il s'agit, après la ville de Mexico, de la seconde métropole industrielle du Mexique, situation qui place les questions de pollution, de risques et de gestion des interactions entre espaces résidentiels et d'activités industrielles au centre des débats et des controverses entre habitants et pouvoirs publics. De plus, le site de la ville est entouré de montagnes, protégées par des qualifications juridiques fédérales mais soumises à de fortes pressions de l'urbanisation. Plusieurs conflits urbains pour la protection de la « nature » ont mobilisé des habitants contre la poursuite de l'urbanisation sur ces espaces. La ville est implantée à 530 mètres d'altitude et entourée de reliefs culminant entre 2 000 et 2 500 mètres, l'urbanisation a empiété sur un espace protégé : le « Parc national naturel des cimes » (institué en 1939 par un décret présidentiel). Toute la Sierra Madre Orientale à l'Ouest et au Sud de la ville, soit près de 250 000 hectares, en fait partie. Cette qualification juridique, qui semblait avoir été oubliée pendant plus de cinquante ans, fut réactivée dans les années 1990 sous la pression d'habitants... de lotissements implantés sur les pentes de la montagne et mobilisés pour la préservation de leur cadre de vie privilégié contre de nouveaux projets de lotissement. Ces associations qui se proclament écologistes, interpellent la société locale par des actions spectaculaires : blocages des rues, pétitions, manifestations pour protester contre des nouveaux projets de lotissements sur les pentes de la Sierra.

D'après P. MELÉ, 2002.

Les études actuelles concordent toutes pour souligner les coûts financiers, écologiques et sociaux des rejets d'effluents urbains, du « tout automobile » et de l'éclatement métropolitain (voir *infra* le chapitre 7 par J.-P. Orfeuill). En prônant de nouvelles politiques de transports et une re-densification de certains espaces





péricentraux, elles sont en avance sur les évolutions effectives et sur les aspirations au logement individuel. A. Berque et C. Ghorra Gobin ont récemment proposé une réflexion sur les contradictions entre les aspirations contemporaines à la « ville-campagne »⁴⁴, l'idée de nature et la soutenabilité du développement. A. Berque [2004] y souligne la « *contradiction fatale à plus ou moins long terme : la quête de nature (sous forme de paysages) y entraîne la destruction de la nature (en termes de biosphère)* ».

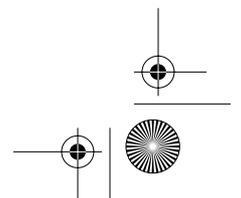
Extrait d'un entretien d'Augustin BERQUE

« Je voudrais qu'on y voit plus clair là-dedans, parce que cela pourrait être une manière sérieuse de contrer une tendance que je trouve très dangereuse, et que j'appelle "l'habitat insoutenable" — en anglais [...] : *unsustainability in human settlements*. Ce mode de vie est résumé tout entier par un objet fétiche entre tous: le 4 x 4. Celui que tout "bobo" [bourgeois-bohème] se doit d'acheter pour circuler entre chez lui et le supermarché. Un véhicule qui brûle quatre fois plus d'essence que la normale et qui coûte au moins deux cent mille francs... Le couple "bagnole et cottage" : voilà ce qu'il nous faut aujourd'hui. On idéalise l'habitat au contact direct de la nature, mais ce contact, il faut l'acheter. Et il implique à la fois une désurbanité, un éclatement de la ville — le lien social se défait, on ne supporte plus de vivre à côté de quelqu'un —, et des formes d'habitat insoutenables du point de vue écologique, qui bouffent de l'énergie, qui détruisent les écosystèmes en multipliant les routes... Tout cela procède d'une idéalisation, mais qui ne s'est pas faite du jour au lendemain: il y a une très longue histoire là derrière, et l'une des sources de cette histoire, c'est justement la découverte du paysage par les élites de la Chine — juste à l'époque où, en Occident, Saint-Augustin prônait de se détourner du monde. En Chine, on quitte alors la ville, on s'en va sur ses terres, et on vit en ermite ; un érémitisme de luxe, en somme, qui a laissé des images. »

Extrait d'un entretien recueilli par M. Chollet, *Périphéries*, juin 2001.
[<http://www.peripheries.net/g-berque2.htm>]

L'évolution de ces analyses ne se traduit donc que fort lentement dans la gestion urbaine en actes, avec de fortes disparités territoriales à toutes les échelles. Les réalisations les plus poussées (qui passent encore pour des modèles pilotes) ont lieu dans les pays les plus prospères de la planète, et parmi eux, dans certaines villes particulièrement bien dotées économiquement, ou soucieuses de leur image touristique et/ou ayant porté au pouvoir des municipalités sensibles aux questions d'écologie (Genève, Québec, Lyon, Paris). Pour les pays du Sud dominant encore, en effet, des problèmes de gestion quotidienne, liés aux conséquences de décennies d'explosion urbaine — avec des taux jusqu'à 5% par an jusqu'aux années 1980.

44. Le terme n'est pas utilisé ici comme traduction simple du « *desa-kota* » des pays d'Asie du sud analysés par Mac Gee. Selon les auteurs, il se définit comme la recherche d'une « forme d'habitat de type rural, riche en espace et proche de la nature ».





Les valeurs de l'environnement urbain

L'environnement urbain, conçu comme support, enjeu et produit de la matérialité des relations entre les sociétés citadines et leurs espaces de vie peut également constituer un excellent prisme d'analyse d'autres aspects de la vie urbaine, par exemple, les processus de tissage de liens sociaux ou, symétriquement, les divisions sociales de l'espace urbain et les rapports de forces entre groupes sociaux ou acteurs aux intérêts divergents.

Environnement partagé et socialisation

Surtout étudiés à propos des quartiers auto-construits des villes des PVD [BERRY et DEBOULET, 2000. BISSILLIAT, CANEL], les processus d'intégration et de socialisation à travers l'aménagement de l'environnement résidentiel et son verdissement sont aujourd'hui au cœur de réflexion sur la qualité de vie urbaine.

Des enquêtes nord-américaines [LEWIS, 1992, KUO *et alii*, 1998. KWEON *et alii*, 1998] ont exploré les relations entre les citadins, leurs sentiments, leurs comportements, et la nature dans le paysage urbain.

À Chicago « *on distingue les quartiers riches des quartiers de classe moyenne et des quartiers pauvres, par la qualité des espaces verts, la présence d'arbres le long des trottoirs, la taille des maisons et la pollution de l'air* » [GHORRA-GOBIN, 2000]. L'accès à un espace vert est un indicateur prévisionnel pertinent de la satisfaction résidentielle [Fried, 1982] et la participation active à des programmes de plantation d'arbres accroît le sentiment d'une identité sociale, l'estime de soi dans la communauté et « *enseigne aussi aux résidents qu'ils peuvent décider ensemble de choisir et de contrôler l'état de leur environnement.* » [Dwyer, 1995]. La socialisation de voisinage est plus élevée dans les quartiers fortement végétalisés : « *plus la végétation était associée à l'appartement et à l'édifice d'une résidente, plus celle-ci socialisait avec les gens, plus elle connaissait ses voisins proches et plus elle ressentait un sentiment d'appartenance communautaire* » [KUO *et alii*, 1998].

D'autres chercheurs ont noté que les aires végétalisées ont une incidence favorable sur l'état mental, l'humeur et le sentiment de sécurité en créant des sites extérieurs réconfortants, ce qui contribue à la sociabilité [KAPLAN, 1992], réduit le taux d'actes criminels et atténue la violence. En retour, le tissage de liens sociaux solides est associé à la diminution du taux de vandalisme, des graffitis et des actes criminels. Dans les quartiers résidentiels très arborés, le taux de violence familiale est plus faible que dans des secteurs comparables sans ou avec peu d'arbres. « *Les gens habitant dans des immeubles entourés d'arbres utilisent des moyens plus constructifs et moins violents pour régler leurs disputes.* » [KUO *et alii*, 1998].

J-P. AMAT et M. HOTHYAT

Cependant les échecs de « requalifications » de quartiers défavorisés basés sur de simples opérations esthétiques de ravalement et de création d'espaces verts montrent que la principale question n'est pas celle du paysage bâti ou de la végétation, mais bien celle de la capacité d'initiative des citadins (ou néocitadins) à veiller à la qualité de leur environnement dans les plus petits territoires de l'urbain et, ce fai-





Les valeurs de l'environnement urbain

sant, réaliser une appropriation matérielle et/ou symbolique et une valorisation de leur espace de résidence... Cette capacité est multidimensionnelle : juridique, économique, sociale, culturelle. L'appropriation d'un cadre de vie « préfabriqué » ne peut s'opérer qu'au prix de petits « détournements d'espace » comme en témoignent les menus aménagements architecturaux ou la personnalisation des jardins ou placettes dans un lotissement de la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines (voir *infra* fiche n° 1 – fin de ce chapitre). Dans cet exemple, l'embellissement, porté par l'initiative des habitants, contribue à renforcer un lien social forgé de manière active dans la mobilisation collective.

Aménités environnementales et disparités sociales urbaines

J.-F. Pérouse montre, à Istanbul (voir *infra* le chapitre 12), une double logique de ségrégation socio-spatiale : horizontale, en fonction des aménités de l'environnement : création de cités privées éloignées de la ville dense et proches des espaces forestiers, gentrification sélective au cœur de l'agglomération. Le même phénomène s'observe dans l'agglomération Marseillaise, l'une des rares grandes villes française à avoir conservé une relative mixité sociale dans son centre, qui s'est durablement paupérisée avec le départ progressif des classes supérieures, puis moyennes, vers les collines, qui surplombent la corniche (immeubles de luxe et lotissements fermés construits dans d'anciennes *bastides*⁴⁵) et les périphéries étales de la ville. Les quartiers centraux denses connaissent aujourd'hui un embourgeoisement largement exogène, favorisé par les politiques publiques, l'effet TGV qui place Marseille à 3 heures de Paris et le rôle de puissants acteurs immobiliers. (*cf.* fiche 4). Les prix de l'immobilier en centre ville ont triplé entre 1998 et 2005. Des procédures d'éviction des pauvres dans le cadre de processus spéculatifs valorisent le patrimoine haussmannien, les ruelles pittoresques du Panier, d'anciens immeubles industriels convertis en *lofts*. Les reflets du soleil dans les eaux du Vieux Port attirent l'implantation de groupes socio-culturels favorisés, cadres venus de la région parisienne et métro-bourgeoisie cosmopolite au travail déterritorialisé. Mais cette évolution est extrêmement fragmentaire et liée à des critères environnementaux : la pente, la vue, l'ensoleillement, l'exposition. Si les terrasses valorisent les derniers étages, même sans ascenseur, l'existence de jardins intra-urbains majore fortement le prix de rez-de-chaussée, obscurs du côté des ruelles où rats et goélands se disputent les déchets débordant des rares conteurs. Ainsi se surimpose à la division nord-sud qui structure la géographie sociale marseillaise, des division aux échelles fines dans le centre dense majoritairement pauvre : d'une rue à l'autre, d'un immeuble à l'autre cohabitent des populations au niveau de vie et aux critères de sélection du logement très hétérogènes.

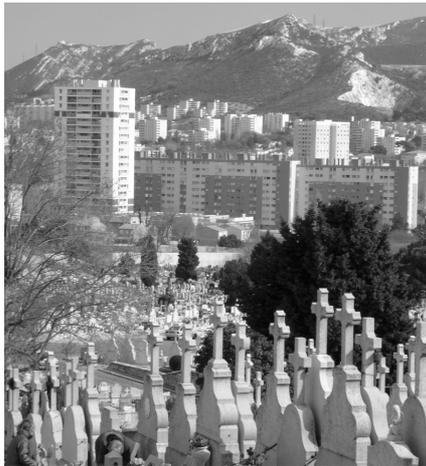
Cette division socio-environnementale de la ville vaut également pour les cimetières, souvent situés dans les périmètres d'anciennes *bastides* déqualifiées par la proximité de grands axes de transport. Au cimetière saint Pierre, le plus

45. La « bastide marseillaise », à mi-chemin entre la villa rustique et la villa suburbaine, alliait un domaine agricole à une résidence de maître. Le parc ombragé et la pinède constituaient des éléments essentiels pour satisfaire le besoin d'air et de « campagne » des bourgeois marseillais. Les mieux situées, sur les collines du sud de la ville, face à la mer, bien ventilées, ont été loties en résidences aisées, souvent sécurisées, qui ont conservé un environnement arboré agréable.



La géographie, les villes et l'environnement : débats épistémologiques et enjeux contemporains

vaste de France, fondé en 1862 et pour lequel fut spécialement créé une ligne de trolley, puis de tramway, les emplacements les plus convoités, vastes et onéreux sont ceux des vénérables « pinèdes », anciens éléments d'ombrage décoratifs des jardins bastidaire.



A



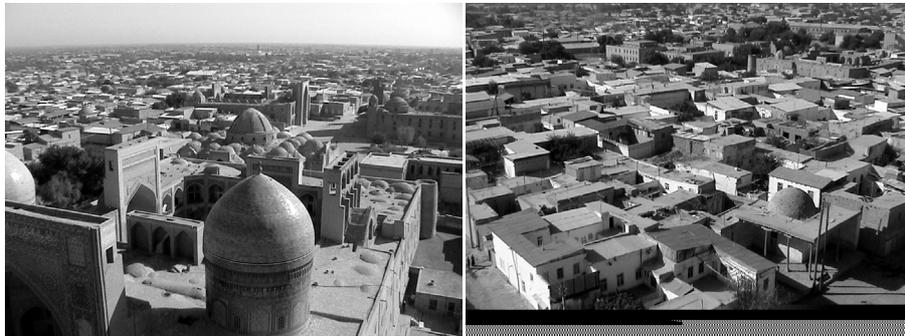
B

Photos 1.2 A Cimetière St Pierre, montée vers la Pinède.
B Cimetière St Pierre, la Pinède. Clichés : E. Dorier-Apprill.

**Patrimoine environnemental, tourisme et marketing urbain :
quelle durabilité ?**

La valorisation d'aménités environnementales leur confère aussi une valeur marchande touristique, mais peut également contribuer à de nouvelles ségrégations spatiales en faisant monter les valeurs immobilières (ce que notait déjà E. Reclus en 1895 à propos d'Edimbourg !). Ce sont par exemple, en France, les effets pervers de la loi Malraux sur les périmètres de rénovation immobilière, où les propriétaires ont l'obligation de réaliser des travaux intérieurs de bâtiments classés, sous peine d'expropriation, ce qui oblige les moins fortunés à vendre leurs biens. Symétriquement, l'attrait exercé par des quartiers de grandes qualités patrimoniales dans des pays à très faible niveau de vie peut attirer de nouveaux acteurs, souvent occidentaux, qui ont les moyens de racheter et mettre en valeur une partie du patrimoine immobilier, suscitant le départ en périphérie (consenti ou contraint) des habitants. La muséification de la ville ancienne et un nouveau dualisme urbain, par exemple à Khiva : classée en 1990 au patrimoine mondial de l'UNESCO, cette ville-musée d'Ouzbékistan fut « fermée pour restauration » par les Russes en 1968. La ville ancienne Itchan-Kala ne compte plus que 2 000 habitants au lieu des 20 000 résidents du XIX^e siècle). En revanche, à l'extérieur des fortifications s'est développée *Dichan-Kala*, ville sous-équipée d'environ 45 000 habitants. On observe la même dualité à Boukhara, ville de 224 000 habitants, dont le centre historique est classé au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1993 (photographies ci-dessous).





A

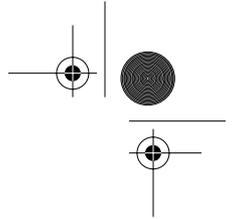
B

Photos 1.3 Le dualisme urbain à Boukhara, cité patrimonialisée.
A Le centre-musée. B En dehors du centre-musée. Clichés de B. Dorier.

Dans certaines médinas touristiques du Maroc, surtout Marrakech, le « Ryad maison d'hôte », transformation d'un mode d'habitat traditionnel en structure d'hébergement de touristes, contribue à transformer les fonctions et le peuplement. Ryad signifie littéralement jardin. Il s'agit de maisons dont la façade est aveugle au rez-de-chaussée afin de préserver l'intimité d'un mode de vie régi par le principe de la discrétion. Les pièces d'habitation sont disposées autour d'une cour-jardin intérieure à ciel ouvert. La décoration élégante, voire luxueuse fondée sur les compétences artisanales locales, transforme une ancienne demeure bourgeoise en « palais » et attire une clientèle de haut de gamme. De multiples conflits fonciers, d'aménagement et de style de vie, sont liés, par exemple, à l'utilisation ludique des toits-terrasses, avec construction de piscines (problème de l'eau, du poids exercé par les piscines sur le bâti mitoyen, ou de solariums où s'exhibent des corps dévêtus dans des quartiers de culture traditionnelle.).

Une gestion marchande et inéquitable de la manne touristique dans les villes historiques de pays pauvres engendre des logiques différenciées de développement des équipements de base en faveur des seuls espaces intra-urbains touristiques, au détriment des quartiers populaires, suscitant des concurrences, par exemple pour l'accès à l'eau dont les touristes sont gros consommateurs, mais aussi au logement, lorsque des politiques de déplacement de populations sont organisées pour libérer de leurs occupants les monuments ou les demeures de qualité — cas de la réhabilitation de la vieille Havane et de Trinidad, à Cuba, classées par l'UNESCO.

À Carthagène, classée patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO depuis 1984., E. Cunin et C. Rinaudo [2005] montrent la gentrification cosmopolite et la patrimonialisation touristique de la vieille ville située au cœur des remparts. À travers une politique de restauration, de création d'espaces verts, la politique touristique joue doublement sur la mise en scène de l'histoire et la « vue » sur la mer, « depuis » les murailles. Celles-ci constituent une frontière dans la ville, avec la mise en place de systèmes de surveillance, l'expulsion des vendeurs, des enfants des rues et des mendiants, ce qui se traduit par un accroissement de la violence et de la pauvreté dans le reste de la ville. Elles incarnent la fermeture matérielle et symbolique du centre historique, le développement diver-



Dimensions identitaires de l'environnement urbain

plusieurs quartiers historiques mis en valeur sont désormais d'accès payant. Mais la vallée connaît une très forte croissance hors du centre ancien, avec 1,096,865 d'habitants au recensement de 2001. Cette expansion qui détruit certains monuments et déqualifie le paysage est jugée sévèrement par l'UNESCO qui édicte, en 2003, les recommandations suivantes, en classant Katmandou sur la Liste du patrimoine mondial en péril :

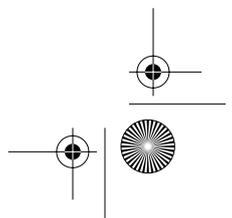
« Le Comité du patrimoine mondial note avec une grande inquiétude que les éléments traditionnels de patrimoine de six des sept zones de monuments a été perdu en partie ou de façon substantielle depuis leur inscription, entraînant une perte globale d'authenticité et d'intégrité de l'ensemble du bien du patrimoine mondial ; note en oeuvre avec inquiétude que, malgré les efforts des autorités concernées et les quelques résultats positifs enregistrés, la menace d'aménagements anarchiques perdure, ce qui altère de plus en plus le paysage urbain et le tissu architectural du bien ; décide d'inscrire la Vallée de Katmandou sur la Liste du patrimoine mondial en péril, tout en recommandant à l'État partie de redéfinir juridiquement les zones principales et tampons de toutes les zones de monuments, ainsi que des mécanismes de gestion permettant d'assurer de façon satisfaisante la protection à long terme de ce qu'il reste de la valeur de patrimoine mondial du bien, afin de rendre possible le retrait du bien de la Liste du patrimoine mondial en péril. Des mesures correctives devront continuer à être prises pour lutter contre les activités illicites dans les futures zones principales et tampons » [Comité du patrimoine mondial, 27 session, Paris, UNESCO, 2003. SACAREAU, 2002].

D'autres dynamiques peuvent prendre le relais. Le cas des villes thermales est intéressant à cet égard : de stations climatiques et thérapeutiques, certaines évoluent vers la production industrielle et de services exploitant moins l'eau thermale que son image (fabrication de cosmétiques, remise en forme...). C'est la virtualité de leurs ressources environnementales qui, désormais, est « source » de diversification économique et de leur croissance [cas de Vichy , analysé par JAMOT, 2005]. On pourrait faire les mêmes observations pour des stations climatiques balnéaires, où la qualité de vie peut susciter l'implantation d'activités du tertiaire supérieur (exemple de Sophia Antipolis et, en général, effet *sun belt*).

Dimensions identitaires de l'environnement urbain

Toponymie et géosymboles

Les constructions identitaires citadines contemporaines mobilisent l'environnement urbain de manières variées. Les citoyens développent des liens que l'on peut appréhender à travers la géographie de leurs déplacements, leurs attachements, leur connaissance des quartiers, leurs représentations de l'espace urbain, bref, leurs espaces vécus. Mais la dimension imaginaire ou symbolique est également importante pour expliquer les territorialités des citoyens. Les *géosymboles* [BONNEMAISON, 1981] sont les supports de sentiments identitaires qu'ils s'expriment à travers la toponymie populaire, le récit, le mythe, l'interdit, à travers des pratiques rituelles, des croyances, la reconnaissance ou la construction de « lieux de mémoire ». Pour désigner ces représentations à la fois intimes et partagées, qui constituent l'une des dimensions de territorialisation de l'environnement urbain, Guy Di Méo propose le concept d'« univers symboliques » [DI MÉO G., 1999].





La géographie, les villes et l'environnement : débats épistémologiques et enjeux contemporains



Photo 1.5 La grande Mosquée de Djenné, au Mali.

Le patrimoine architectural peut constituer l'un des fondements de l'identité culturelle partagée d'une cité, selon le sens dont il est investi, les pratiques sociales et culturelles spécifiques auxquelles il donne lieu. Par exemple, dans les villes du Mali, le crépissage collectif annuel des grandes mosquées de banco (avec de l'argile extraite sur place) est l'occasion de réactiver des liens sociaux. Cliché E. Dorier-Apprill.

Les lieux ou objets « naturels » (plages urbaines, réseau hydrographique, îles, berges, ravins, vallons, mares, arbres, bosquets...) constituent souvent les lieux d'ancrages de pratiques fortement citadines, où loisirs urbains et rituels religieux peuvent se rencontrer (plages des villes du Brésil où se succèdent, selon les périodes, les pratiques balnéaires, et le culte à Yemaya). Des légendes urbaines ou des sacralités, attachées souvent à certains paysages non bâtis de la ville, font partie de l'identité urbaine. À Porto-Novo et Cotonou, le paysage urbain est profondément marqué par le sacré, avec des institutions traditionnelles urbaines fortes au moins du point de vue symbolique et identitaire (société secrète Zangbéto) qui ont une inscription visible dans l'espace. Le patrimoine le plus varié relève du religieux et ne se limite pas aux innombrables temples, églises et mosquées. Ce patrimoine sacré tient de la « nature » dans la ville : placettes ponctuées d'arbres rituels, autels *voduns*, mottes de terre sacrées, tombeaux des ancêtres, situés dans les cours ou en plein centre des placettes urbaines, legbas ou « génies » protecteurs du voisinage ou des marchés. Dans leur dimension paysagère, ces éléments de l'environnement urbain ne parlent pas d'eux-mêmes : le géographe doit apprendre à les lire : tel amas de tessons protégé d'une vague tôle rouillée, en pleine rue, chargé de pouvoirs et d'interdits ne doit pas être confondu avec un amas de déchets ! (photographies ci-dessous). De nombreux arbres ou bosquets urbains ont une fonction rituelle, une dimension sacrée, ou signalent l'emprise d'un « couvent » vodun. Certaines plages proches de Cotonou sont investies le dimanche par des masses de citadins qui en font une extension ludique de l'espace urbain (pique-nique, buvettes). Mais d'autres, chargées d'une valeur symbolique et sacrée, constituent les lieux de pèlerinage et de prière d'églises prophétiques afro-chrétiennes (Christianisme céleste).





Dimensions identitaires de l'environnement urbain



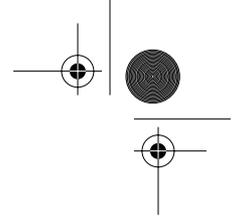
« legbas »

À Singapour, selon G. Hamonic [2005], la croyance aux esprits et fantômes est vivace et elle imprègne le quotidien. De nombreux lieux sacrés constituent un élément de l'imaginaire citadin à l'égard du temps et de l'espace de la ville, qui la situe dans un tout autre registre que celui de la « métropole mondiale » : « dans tout le monde malais, on désigne sous le terme *krama* tout sacré attaché à une personne ou plus souvent à un lieu singulier, qu'il s'agisse d'une tombe, d'un arbre, d'un rocher [...] dont les vertus sont liées aux qualités particulières de l'être ou du souffle qui l'habite. À Singapour, ces sortes de lieux saints [...] sont encore recensés comme tels dans les plans de la ville ». Les plus populaires, objets de rituels, sont préservés, certains sont « transfigurés en monuments nationaux », d'autres peuvent être détruits. De plus, la présence familières de fantômes et vampires fait pleinement partie des représentations locales et de nombreux lieux sont considérés comme hantés : vestiges de forêt, anciens cimetières où se déroulent des rituels sorciers, maisons abandonnées, certains grands arbres comme les frangipaniers, et les manguiers, mais également des lieux urbains modernes, comme certaine ligne de bus, deux stations de métro, les sous-sols de certaines banques, quelques hôpitaux, consensuellement considérés comme les lieux d'élection bien ancrés des fantômes. [HAMONIC G., 1995].

Conclusion : Ville et environnement : un thème à la croisée des disciplines et des sensibilités géographiques

Le retard de la géographie française sur le thème « ville et environnement » est lié à plusieurs facteurs convergents notamment des questions de posture, de méthodes et de recherche de dignité scientifique qui ont conduit nombre de géographes des villes à occulter l'étude des milieux urbains matériels et concrets au profit de problématiques plus spatiales ou plus sociologiques.

Le clivage entre la recherche et les institutions gestionnaires, demandeuses d'études concrètes sur l'environnement des villes est en train de s'atténuer, comme le montre l'abondante bibliographie sur la question. Mais cette bibliographie est très dispersée, elle est jeune, elle provient peu de géographes et lorsque c'est le cas, il s'agit souvent de littérature conceptuelle et d'épistémologie, d'expertise



La géographie, les villes et l'environnement : débats épistémologiques et enjeux contemporains

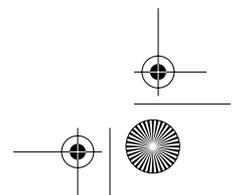
opérationnelle, ou de travaux secondaires réalisés parallèlement à d'autres recherches. Et pourtant la géographie, au double titre de discipline chorologique et discipline d'interface, à la croisée des approches physiques, sociales et sensibles, possède tous les atouts pour aborder cette question.

Prendre en compte l'environnement dans les études de géographie urbaine nous oblige à repenser la spécificité de notre identité disciplinaire : c'est-à-dire la « géographicit  » de notre approche de la ville en revendiquant les imbrications entre l' tude des milieux physiques (ou g osyst mes) urbains et les dimensions  conomique, g opolitique, sociale et symbolique de l'environnement des villes.

  une  poque o  les sciences sociales se sont quelquefois focalis es sur les repr sentations en se d connectant de toute r alit  terrestre, on a voulu rappeler ici, en suivant Vidal et M. Sorre, que la g ographie est ancr e dans une dimension physique, celle-ci ne se r duisant pas, m me en ville, au statut de « support ». C'est l'hypoth se de base de la g ographie humaine : les espaces g ographiques ont non seulement plusieurs  chelles mais aussi plusieurs registres d'identit s, comme les humains qui les habitent. Ils constituent toujours l'incarnation mat rielle et *vivante* de dynamiques d'interactions, de pratiques et de repr sentations sociales localis es. L'objet de la g ographie ne se limite donc pas seulement   expliquer des lois ou des processus physiques, sociaux, politiques, culturels ou cognitifs de production de l'espace, mais consiste   identifier, d crire, et comprendre ces interactions dans leurs dimensions concr tes.

Les crit res d'am nagement et de perception de l'environnement des villes sont ambivalents, m me lorsqu'il s'agit de variables objectivement quantifiables comme le bruit (chapitre 7) ou la pollution (chapitre 14). Si l'on veut tenter de comprendre comment fonctionnent les au quotidien les relations entre ville et environnement, on doit  galement tenir compte des territorialit s symboliques individuelles, et de crit res subjectifs (chapitre 24). Ainsi la qualit  de vie (chapitre 5), l'*ambiance* urbaine, la beaut , la valeur, le risque ou la peur attach s aux lieux, la valorisation patrimoniale, la m moire des lieux, les multiples liens identitaires et affectifs avec l'environnement traduisent des territorialit s citadines sont indissociables de l'approche mat rielle.

C'est pourquoi il est essentiel de prendre en compte la polys mie de notion d'environnement : elle se d finit comme *l'ensemble des interactions historiquement construites entre le milieu mat riel (biophysique, b ti) et les habitants. Ces interactions sont sous-tendues par des enjeux collectifs g opolitiques, culturels et sociaux, et l'environnement constitue un prisme de l'analyse g ographique des in galit s et des rapports de forces entre groupes sociaux, des strat gies, des pratiques et des repr sentations collectives.*





Bibliographie

- ANTIER G., 2005, *Les stratégies des grandes métropoles*, Paris, Armand Colin, coll. « U », 253 p.
- BEAUCIRE F., 1993, « Écologie urbaine, l'éternel retour ? » in *Natures, Sciences, Sociétés*, vol. 1, n° 1, Dunod, p. 83-84.
- BERQUE A. (dir.), 1987, *La qualité de la ville : urbanité française, urbanité nipponne*, actes du colloque; Tokyo, maison franco-japonaise, 327 p.
- BERQUE A., 1996, *Être humains sur la terre – principes d'éthiques de l'écoumène*, Gallimard NRF, coll. « Le débat », Paris.
- BERQUE A., 1999, *Écoumène, introduction à l'étude des milieux humains*, Paris, Belin, 271 p.
- BERQUE A., 2002, « L'habitat insoutenable. Recherche sur l'histoire de la désurbanité », in *L'espace géographique*, xxxi, 3, p. 241-251.
- BERQUE A., 2004, « Les trois sources de la ville-campagne », in revue *Espaces-Temps.net*, Actuel, 28 sept. 2004, [<http://espacestemp.net/document738.html>].
- BERRY-CHIKHAOUI I., DEBOULET A. (dir.), 2000, *Les compétences des citoyens dans le monde arabe. Penser, faire et transformer la ville*, IRMC – Karthala-Urbama, 406 p.
- BERTRAND G., 2002, *Une géographie traversière, l'environnement à travers territoires et temporalités*, Paris, ed. Arguments, 311 p.
- BOURJOUF S., 1995, « Nouvelles formes d'exploitation touristique de la ville de Marrakech, l'exploitation de la palmeraie », in *Méditerranée*, n° 3, 1995.
- BOURJOUF S., 2002, Acteurs et territoires touristiques de Marrakech, in *Géocarrefour*, volume 76, n° 2, p. 91-98.
- BRUN J., 1981, « Écologie urbaine et géographie sociale », in *Villes en parallèles*, n° 4, p. 9-40.
- BULLETIN DE L'ASSOCIATION DES GÉOGRAPHES FRANÇAIS, 2000, n° thématique, *La nature en ville*, n° 2, p. 122-188.
- CALOGIROU C. et TOUCHÉ M., 1995, « Rêver sa ville l'exemple des pratiquants de skate board », in *L'imaginaire de la ville*, Journal des anthropologues, n° 61-62, AFA, p. 67-77.
- CARRE J (dir.), 2000, *Les visiteurs du pauvre. Anthologie d'enquêtes britanniques sur la pauvreté urbaine (xix^e-xx^e siècles)*, Paris, Karthala, 259 p.
- CIATTONI A. et VEYRET Y.(dir.), 2003, *Les fondamentaux de la géographie*, Paris, Armand Colin, coll. « Campus », [le chapitre 5 « Les villes », p. 85-100 et le sous-chapitre « Ville et environnement », p. 95-100].
- CUNIN E. RINAUDO C., 2005, « Las murallas de Cartagena entre patrimonio, turismo y desarrollo urbano. El papel de la Sociedad de Mejoras Públicas », *Memorias (Revista Digital de Historia y Arqueología desde el Caribe)*, Año 2, Numero 2, Uninorte, Barranquilla, Colombia ⁴⁶.
- DARDEL E., 1952, *L'homme et la terre*, Paris, Armand Colin, 199 p. (rééd. Paris, CTHS, 1990).
- DEFFONTAINES J-P., MATHIEU N., 2002, « Le territoire face à l'enjeu du développement durable », in *Nature Science et société*, vol. 10, n° 4.
- DE MAXIMY R., 1984, *Kinshasa, ville en suspens. Dynamiques de la croissance et problèmes d'urbanisme. Approche socio-politique*, Paris, ORSTOM, 476 p.
- DORIER-APPRILL E., 2000, *Les très grandes villes dans le monde*, Paris, Éditions du temps, 384 p. [plusieurs chapitres décrivent les nouvelles dynamiques urbaines

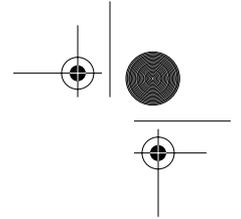
46. [http://www.uninorte.edu.co/publicaciones/memorias/memorias_2/articulos/articuloelisabeth-cunincorregido.pdf]

La géographie, les villes et l'environnement : débats épistémologiques et enjeux contemporains

- et leurs impacts environnementaux en Europe (J. Bonnet), dans la Méditerranée (C. Vallat), en Asie (P. Cosaert, O. Sevin), notamment au Japon (P. Pelletier) et en Corée (V. Gélezeau)].
- DORIER-APPRILL E. (dir.), 2001, *Vocabulaire de la ville, notions et références*, Paris, Éditions du temps, 191 p.
- DORIER-APPRILL E., JAGLIN S., 2002, « Gérer la ville. Du local au mondial », *Autrepart*, IRD-Éditions de l'Aube, n° 21, mars 2002.
- EL KADI G., 1997, « La qualité de la vie dans quelques villes du monde Arabe, » in *Espaces populations et sociétés*, juin 1997/1, p. 37-47.
- ESCOURROU G., 1991, *Le climat et la ville*, Paris, Nathan université, 191 p.
- FERRIER J.-P., 1996, « Géographicités et refondation de l'idée de nature et de l'idée de culture », in *Géopoint 96, Espace et nature dans la géographie d'aujourd'hui*, groupe Dupont, université d'Avignon, p. 94-96.
- FERRIER J.-P., 1998, *Le contrat géographique ou l'habitation durable des territoires. Antée 2*, Lausanne, Payot.
- FLORIOT J. DE MAXIMY R. PAIN M., 1975, *Atlas de Kinshasa*, BEAU-Institut géographique du Zaïre, Kinshasa, 44 pl. couleur et notices.
- DEWAILLY J.-M., LEFORT I., 2001, *Le tourisme et la ville*, n° thématique *Géocarrefour*, volume 76, n° 2.
- GHORRA-GOBIN C., 1997, « Los Angeles, un "cadre de vie idéal" », chapitre 2 de *Los Angeles Le mythe américain inachevé*, CNRS Éditions, p. 43-69.
- GHORRA-GOBIN C., 2003, *Villes et sociétés urbaines aux États-Unis*, Paris, Armand Colin, coll. « U », 192 p.
- GEORGES P., 1989, *Les hommes sur la terre*, Seghers, 222 p. [notamment le chapitre 5 « Une géographie de l'environnement. Responsabilité de la géographie »].
- GOUROU, 1973, *Pour une géographie humaine*, Paris, Flammarion, 388 p.
- HAERINGER P., 1976, *À propos d'écologie urbaine. Application à l'Afrique occidentale*, 6 p. consultables sur le site Internet de l'IRD : [www.bondy.ird.fr/pleins_textes/ -]
- HAERINGER P., 1980, « L'arbre dans la ville. Lecture végétale de quatre tableaux du couvert végétal dans la ville africaine », in PÉLISSIER P., *L'arbre en Afrique tropicale, la fonction et le signe*, in *Cahiers ORSTOM, série sc. Hum. XVII-3-4*, p. 289-308, consultable sur le site Internet de l'IRD : [www.bondy.ird.fr/pleins_textes/ -]
- HAMONIC G., 1995, « Les fantômes dans la ville », in *L'imaginaire de la ville*, Journal des anthropologues, n° 61-62, AFA, p. 125-138.
- HAMONIC G., 2005, « L'invention du patrimoine urbain à Singapour. Entre fantômes ancestraux et ville mondiale », in *Autrepart*, Paris, Armand Colin, n° 33, p. 157-170.
- FREMONT A., CHEVALIER J., HÉRIN R., RENARD J., 1984, *Géographie sociale*, Masson, Paris, 381 p.
- JOURNAL DES ANTHROPOLOGUES, 1995, *L'imaginaire de la ville*, n° 61-62.
- EL KADI G., OUALLET A. et COURET D., 2005, *Inventer le patrimoine moderne dans les villes du Sud*, n° thématique, *Autrepart*, Paris, Armand Colin, n° 33, 177 p.
- KAUL I., GRUNBERG I. et STERN M., 1999, *Global public goods*, New York, PNUD-Oxford University Press.
- LABORIT H., 1971, *L'homme et la ville*, Paris, Flammarion, 214 p.
- LACOSTE Y., 1982, « Les Ecologistes, les géographes et les "écolos" », in *Hérodote*, n° 24, p. 3-22.
- LACOSTE Y., 1979, « À bas Vidal... Viva Vidal ! », in *Hérodote*, n°16, p. 68-81.
- LACOSTE Y., 2005, « Élisée Reclus, une très large conception de la géographicités et une bienveillante géopolitique », in *Hérodote*, n° 117, p. 29-52.
- L'espace géographique*, n° spécial, « Débat : géographie tropicale, géographie du développement », tome XIII, n° 4, oct-déc 1984, p.306-381.

Dimensions identitaires de l'environnement urbain

- LEGAY J.-M., 1991, *Actes du colloque national d'écologie urbaine. Mions (Rhône) 27-28 septembre 1991*, Lyon, Université Claude Bernard Lyon I (Institut d'analyse des systèmes biologiques et socio-économiques).
- LIPIETZ A., 2000, « Géographie culturelle, économie et écologie », in *Géographie, Economie et Société*, vol. 2, n° 2.
- LIPIETZ A., 2003, *Kyoto, Johannesburg, Bagdad*, postface à la réédition de *Qu'est-ce que l'écologie politique ?*, La Découverte, Paris.
- LUSSAULT M., 2003, « Nature (espace et) », in *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, p. 657-660.
- LUXEREAU A., 1995, « St-Quentin-en-Yvelines, "une ville au naturel" : lecture ethnobotanique d'une ville nouvelle », in *L'imaginaire de la ville*, Journal des anthropologues, n° 61-62, p. 139-146.
- MC GEE T.G., 1991, « The emergence of desakota regions in Asia: expanding a hypothesis », in N. GINSBURG, B. KOPPEL et T.G. McGee (dir.), *The extended metropolis: settlement transition in Asia*, University of Hawaii Press, p. 3-35.
- MATHIEU N., 1992, « L'environnement dans la géographie urbaine actuelle, diagnostic et perspective », in *Actes du Colloque national d'écologie urbaine*, Mions, 27-28 septembre 1991, Lyon, Université Claude Bernard Lyon 2/IASBSE, p. 124-131.
- MATHIEU N., 1999, « Repenser la nature dans la ville : un enjeu pour la géographie », FIG, Saint-Dié-des-Vosges, [http://xxi.ac-reims.fr/fig-st-die/actes/actes_99/nature_ville/article.htm].
- MATHIEU N., 2000, « Des représentations et pratiques de la nature aux cultures de la nature chez les citadins : question générale et étude de cas », *Bulletin de l'association des géographes français, La nature en ville*, n° 2, p. 162-174.
- MICHOTTE P., 1922, « L'orientation nouvelle en géographie », *Bulletin de la Société royale de géographie*, 1922, 1, p. 1-39.
- PAIN M., 1984, *Kinshasa, la ville et la cité*, Paris, éditions de L'ORSTOM, 267 p.
- PAPIN D., 2005, « Londres à la lumière d'un géographe libertaire », in *Élisée Reclus, Hérodote*, 117, p. 77-84.
- PELLETIER P., 1999, « La ville et la géographie urbaine chez Elisée Reclus et à travers son époque », in *Réfractations*, n° 4, p. 17-24. (modifié en 2004) : [http://rafo-rum.apinc.org/article.php3?id_article=1593].
- PIGEON P., 1994, *Ville et environnement*, Paris, Nathan, coll. « Géographie d'aujourd'hui », 192 p.
- PINCHEMEL P., ROBIC M.-C., TISSIER J.-L., 1984, *Deux siècles de géographie française*, éd. du CTHS, Paris.
- RECLUS E., 1864, « De l'action de l'homme sur la géographie physique, l'homme et la nature », 1^{er} décembre 1864, in *Revue des deux Mondes*, p. 762-770. [*En ligne sur le site Internet de la Bibliothèque nationale de France.*].
- RECLUS E., 1905-1908, *L'Homme et la Terre* (six volumes posthumes). Tome cinquième, Histoire moderne (suite). Histoire contemporaine, Paris, Librairie universelle, 1905, 575 p. En ligne sur le site Internet de la Bibliothèque nationale de France : [<http://gallica.bnf.fr/>].
- RIVAUULT C., MATHIEU N., CLOAREC A., BLANC N., 1994, « Les blattes. Un animal de ville à toutes saisons », *Les Annales de la Recherche urbaine*, n° 61, p. 33-39.
- ROBIC MC, « Géographicité », in *Cybergéo*, [www.cybergeo.presse.fr/libergeo/geographie/geocite.htm].
- ROBIC MC (dir.), 1992, *Du milieu à l'environnement, pratiques et représentations du rapport homme/nature depuis la Renaissance*, Paris, Economica, 343 p.
- SACAREAU I., 2002, « Échelles, fonctions et dynamiques spatiales de la ville touristique : l'exemple de Katmandou », in *Géocarrefour*, vol. 76, n° 2/2001, p. 153-160.

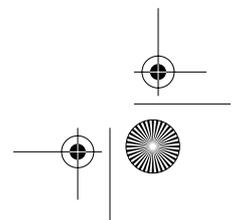


La géographie, les villes et l'environnement : débats épistémologiques et enjeux contemporains

- SAUTTER G., 1979, « Le paysage comme connivence », *Hérodote*, n°16, pp. 40-67.
- SEVIN O., « Les métropoles d'Asie du Sud-Est », in DORIER-APPRILL (dir.), 2000, p. 255-288. [explication claire et simple du concept de « desa-kota »].
- SORRE M., 1933, « Complexes pathogènes et géographie médicale », in *Annales de géographie*, XLII, p. 1-18.
- SORRE M., 1943, *Fondements biologiques de la géographie humaine, essai d'une écologie de l'homme*, Armand Colin.
- SORRE M., 1957, *Rencontres de la géographie et de la sociologie*, Paris, Marcel Rivière, coll. « Petite bibliothèque sociologique internationale », 210 p.
- SNOW J., 1855, *On the Mode of Communication of Cholera* by M.D. London: John Churchill, New Burlington Street, England, 139 p.
- TISSIER J.-L., 1992, « La géographie dans le prisme de l'environnement », in ROBIC MC (dir.), *op. cit.*, p. 201-236.
- TISSIER J.-L., 2003, « œkoumène », in *Cybergéo*, [<http://193.55.107.45/envirosoc/oekoumene.htm>].
- TISSIER J.-L., 1996, « Du milieu à l'environnement : l'émergence d'un concept dans le discours des géographes français », in NEBOIT-GUILHOT R. et DAVY L. (dir.), *Les Français dans leur environnement*, Paris, Nathan, p. 11-41.
- VEYRET Y., 1999, *Géo-environnement*, Paris, Armand Colin, coll « Campus géographie », 159 p.
- VEYRET Y., 1999, « Nature, géographie, environnement. Enseignement de la géographie et nature », in *Géographie et Nature*, Actes du FIG 1999, [http://xxi.ac-reims.fr/fig-st-die/actes/actes_99/veyret/article.htm].
- VEYRET Y. (dir.) *et alii*, 2003, *Les risques*, Paris, Armand Colin, 254 p.
- VIDAL DE LA BLACHE P., 1913, « Des caractères distinctifs de la géographie », in *Annales de géographie*, t. 22, Paris, Armand Colin, p. 289-299.
- VIDAL DE LA BLACHE P., 1922, *Principes de géographie humaine* Paris, Armand Colin, 295 p. Bibliothèque Nationale de France : [<http://gallica.bnf.fr/scripts/ConsultationTout.exe?O=89838&T=2>].

**Bibliographie concernant le paragraphe
sur les effets du verdissement urbain sur la socialisation aux États-Unis**

- DWYER J.F., 1995, « The Human Dimensions of Urban Forest Ecosystem Management », in KOLLIN C. et BARRATT M., *Proceedings of the 7th National Urban Forest Conference*, New York, sept. p. 12-16.
- FRIED M., 1982, « Residential attachment: sources of residential and community satisfaction », in *Journal of Social Issues*, 38, p. 107-120.
- KUO F.E., SULLIVAN W.C., COLEY R.L. et BRUNSON L., 1998, « Fertile ground for community: inner-city neighborhood common spaces », *American Journal of Community Psychology* 26 (6), p. 823-851.
- KWEON B.S., SULLIVAN W.C. et WILEY A.R., 1998, « Green common spaces and the social integration of inner-city older adults », in *Environment and Behavior*, 30 (6), p. 832-858.
- KAPLAN S., 1992, « The Restorative Environment: Nature and Human Experience », in RELF D., *The Role of Horticulture in Human Well-Being and Social Development: A National Symposium*, Portland, Timber Press, p. 134-142.
- LEWIS, C., 1992, « Effects of Plants and Gardening in Creating Interpersonal and Community Well-Being », in RELF D., *The Role of Horticulture in Human Well-Being and Social Development: A National Symposium*, Portland, Timber Press, p. 55-65.





Mobilisation collective autour du cadre de vie à Saint-Quentin-en-Yvelines⁴⁷

Fiche 1

La ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines, fondée sur un plateau argileux d'ancienne grande culture, est basée sur le concept urbanistique de l'étalement et de quartiers « villages », visant à favoriser une qualité de vie par la proximité d'espaces verts. En 1976, « Champcour » sort de la boue, c'est un petit lotissement de maisons jumelles dotées de jardinets mitoyens. Un bosquet bordant une grande route d'accès fait symboliquement partie de la « copropriété » du voisinage. La plupart des nouveaux habitants sont des primo-accédants à la propriété, appartenant à la classe moyenne, obligés de s'éloigner en grande couronne parisienne compte tenu du marché foncier. Ils ont tous, à l'époque, acheté sur plan auprès d'un promoteur. L'organisation du lotissement est destinée à favoriser les relations de voisinage. Les voies d'accès automobiles, courbes et sinueuses, aboutissent à des placettes sur lesquelles donnent les fenêtres des cuisines et d'où les mères peuvent surveiller les jeux des enfants. Des sentiers piétonniers constituent des raccourcis et permettent d'accéder à d'autres espaces de jeux collectifs. À l'arrivée des premiers propriétaires, pour la rentrée scolaire 1976, les travaux sont très en retard, il y a des malfaçons, la viabilisation est inachevée. Les résidents emménagent dans la boue (photo 1). Plusieurs actions collectives, qui opposent les habitants à leur promoteur vont souder des liens de solidarité. L'une d'elles prend naissance après l'Assemblée générale de copropriété lors d'une longue soirée de juin, lorsque les propriétaires en colère démontent le panneau de bois de la SCI installée à l'entrée du lotissement et le transforment en un grand bûcher... On ne reste pas de marbre devant un beau feu de la Saint-Jean, c'est l'occasion d'une farandole dans la résidence pour aller chercher les personnes qui ne seraient pas dehors ce soir là, opération facilitée par le fait qu'aucun jardin n'a encore de haie ou de clôture et que tout le monde voit tout le monde. Et chacun de sortir bouteilles, pâtés ou saucissons pour sceller dans la joie et la convivialité la décision de ne pas se laisser faire. Dès lors, chaque année, une « fête de la Saint-Jean » va réactiver symboliquement une « culture de quartier », revendiquée par la plupart des résidents, alors que Champcour n'a aucun statut administratif. Une association regroupe la quasi-totalité d'entre eux. Elle a travaillé pendant douze ans, assignant en justice les promoteurs pour finalement obtenir réparation et indemnités.

Dans l'euphorie de leur première expérience de « propriétaires », la plupart ont personnalisé les logements en aménageant d'abord l'extérieur (planter des haies pour créer plus d'intimité, réaliser des dalles-terrasses entre maison et jardin, pour déjeuner dehors aux beaux jours, puis édifier des vérandas, car en Ile de France les beaux jours sont rares). C'est l'occasion de créer une « culture de placette » : une bétonnière est louée collectivement, les travaux sont réalisés en commun, les compétences de chacun mises à contribution. En 2005, sur la

47. D'après Andrée Dorier.





La géographie, les villes et l'environnement : débats épistémologiques et enjeux contemporains

place A. Schweitzer, il ne reste plus qu'une minorité des premiers arrivants. Au gré des mutations professionnelles, des retraites, la plupart ont déménagé. De nouveaux jeunes ménages sont arrivés, avec des enfants, dont la placette est le terrain de jeu favori. L'échange de services, les invitations et les cadeaux collectifs, lors des événements familiaux, avec organisation de fêtes communes deviennent à la fois d'incontournables obligations sociales et des moments de renforcement de liens de « voisinage ».

La sauvegarde du rond-point a récemment remobilisé ce sens du « collectif ». Il était menacé de remplacement par un giratoire banalisé du fait des règles imposées par les services municipaux pour respecter les normes de sécurité (passage des pompiers). En se relayant, tous les résidents se sont alors mobilisés pour éviter l'abattage du bouleau planté en son centre et faire en sorte que les travaux laissent à la petite collectivité le choix paysager, puis son entretien floral (photo 2). Désormais la place dispose d'un mini-jardin collectif où les habitants ont même réussi à maintenir deux mètres carrés de pelouse avec un banc, point de rencontre préféré des enfants et des adolescents (photos 3 et 4).



Photo 1 1976



Photo 2 1977



Photo 3 2005



Photo 4 2005

Clichés : B. Dorier

